

GRASSE

BILAN

DE MANDAT
2020 - 2025





Grasse en partage



Chères Grassoises,
Chers Grassois,

Le temps de vous rendre des comptes est venu. Il s'agit là d'un exercice démocratique salubre, qui est au fondement même du lien de confiance qui unit les citoyens à leurs élus. Depuis 11 ans, avec les femmes et les hommes qui m'entourent au sein de la majorité, nous servons Grasse avec passion et constance. Depuis 11 ans, nous œuvrons pour construire une ville plus pratique, plus sûre, plus belle, plus durable et plus

solidaire. Partout sur le territoire, dans chaque quartier, les petites comme les grandes réalisations visent à améliorer le cadre de vie, à faciliter le quotidien des administrés, à concilier traditions et modernité. Chacun le mesure, c'est dans un contexte extrêmement contraint que nous agissons. Les crises successives - économique, sanitaire, énergétique - ont mis à rude épreuve les collectivités territoriales, tandis que l'État diminuait considérablement les dotations allouées aux communes. Face à ces défis, nous avons fait un choix courageux : continuer à investir massivement pour poursuivre les dynamiques enclenchées tout en respectant l'engagement pris de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Les faits sont là. Grâce à une maîtrise stricte des dépenses, à une réduction significative des charges induite par l'assainissement des finances, nous obtenons des résultats probants avec une baisse drastique de la dette à hauteur de 25% et le déploiement d'un programme d'investissement ambitieux pour doter la commune d'infrastructures essentielles à son bon développement.

Comme l'a si bien dit Maurice BLONDEL : « L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare. » C'est précisément cet état d'esprit qui nous anime au quotidien. Parce qu'elle donne du sens à toute action, la jeunesse est un moteur puissant, une source d'inspiration permanente. C'est pour elle que nous innovons, que nous investissons, que nous réinventons la ville d'aujourd'hui pour mieux dessiner celle de demain. L'éducation, l'accès à la culture, au sport, à la formation sont autant de piliers des politiques publiques que nous portons avec conviction.

La redynamisation du centre est probablement le chantier le plus ardu que nous avons entrepris. Nous connaissons les mécanismes qui, depuis plusieurs décennies, ont fragilisé notre cœur de ville : désertification, vétusté du bâti et paupérisation. Mais face à ces réalités, nous n'avons jamais baissé les bras. Des avancées majeures ont été enregistrées avec l'inauguration de la Médiathèque Charles Nègre, l'ouverture du Campus étudiant, la rénovation de plus de 120 façades, la restauration de l'ancien Palais épiscopal ou bien encore les premiers travaux de démolition entrepris dans le cadre du projet de requalification de la ZAC Martelly. Bien sûr, le chemin est encore long, beaucoup reste à faire, mais le travail réalisé par les services municipaux sur le terrain est considérable.

Dans le même temps, la Capitale Mondiale du Parfum inspire, rayonne et continue d'attirer les grandes maisons de parfum ainsi que les industriels du secteur désireux d'associer leur nom à Grasse et aux valeurs de naturalité et d'authenticité que notre cité incarne.

Aimer Grasse, c'est croire en son potentiel, en sa capacité à se réinventer sans jamais trahir son âme. C'est être fier de ses racines et entretenir un récit commun, tout en préparant activement son futur. C'est, enfin, s'engager collectivement pour continuer à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, s'épanouir et entreprendre. C'est cette mission que nous poursuivons chaque jour, avec détermination, humilité et sens des responsabilités.

Bien fidèlement,

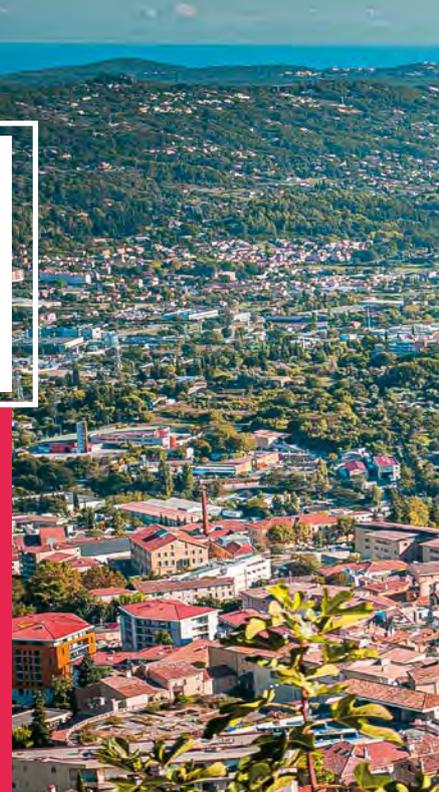
Jérôme VIAUD
Maire de Grasse
Président de la CAPG
Vice-président du Département des Alpes-Maritimes
Président de l'Association des Maires des Alpes-Maritimes

Vous rendre des comptes

SOMMAIRE

- 8-9 Finances
- 10-11 Sécurité
- 12 -17 Grands projets
- 18 -19 Espace public
- 20 -23 Attractivité
- 24 -27 Centre
- 28 - 37 Hameaux et quartiers
- 38-41 Environnement
- 42-43 Sport
- 44-45 Culture
- 46 Jeunesse
- 47 Solidarités
- 48-49 Prévention
- 50 Proximité
- 51 Identité grassoise

DES RÉSULTATS CONCRETS ET PROBANTS



Depuis 2014, Jérôme VIAUD a défini une stratégie claire pour assainir les finances et élaborer des budgets équilibrés et respectueux des deniers publics. Chaque exercice comptable a été établi autour de principes fondamentaux que sont : la maîtrise des dépenses, la diminution des charges financières, la baisse de la dette, une politique d'investissement volontariste et le non recours au levier fiscal. En effet, malgré un contexte particulièrement difficile pour les collectivités territoriales qui ont affronté une succession de crises et qui subissent un désengagement continu de l'État depuis 10 ans, aucune augmentation des taux d'imposition communaux n'a été mise en œuvre et ce afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat des ménages déjà fortement perturbé par un phénomène d'inflation généralisé. En 2025, les engagements pris devant les Grassois ont été tenus et les objectifs fixés en lien avec la Chambre Régionale de la Cour des Comptes atteints.

LES GRANDS PRINCIPES BUDGÉTAIRES APPLIQUÉS DEPUIS 2014

Désendettement historique

Baisse drastique de 25%

de la dette au cours des 9 derniers exercices



101,25 M€ (au 31 déc. 2015) → **76,28 M€** (au 31 déc. 2024)

Respect des engagements pris

auprès de la Chambre Régionale de la Cour des Comptes
d'atteindre une dette de **80 M€** (au 31 déc. 2025)



Structure de la volatilité de la dette toxique

18,19 M€ (au 31 déc. 2014) → **1,65 M€** (au 31 déc. 2024)



Baisse significative des charges financières

4,15 M€ (en 2014) → **1,86 M€** (en 2024)



Poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse et volontariste

115 M€ (investis par la commune entre 2015 et 2024)



Maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement



Soutien constant au tissu associatif





ENGAGEMENT TENU

0%

D'AUGMENTATION

**DES TAUX D'IMPOSITION
COMMUNAUX***

*seule la part relevant des services de l'État a progressé chaque année
sur la feuille d'imposition de la taxe foncière

PREMIÈRE DES LIBERTÉS

Depuis 2014, la Municipalité a placé la sécurité au cœur de ses priorités en déployant une stratégie complète pour protéger les habitants et renforcer la tranquillité publique. Grâce à des investissements conséquents, une modernisation continue des équipements, un renforcement des effectifs et un travail coordonné avec l'ensemble des acteurs du territoire, la ville répond aux défis sécuritaires en adaptant ses dispositifs à l'évolution des besoins du territoire.



AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

**63 policiers
municipaux
+20%
depuis 2014**

- 5 gyropodes / 50 bâtons télescopiques / 18 caméras-piéton
- 100 kits de dépistage stupéfiants
- 7 lanceurs de balles de défense / 6 boucliers de maintien de l'ordre
- 93 radios numériques
- 56 pistolets semi-automatique 9 mm
- 6 voitures et 3 motos

DÉPLOIEMENT ACCRU DE LA VIDÉOPROTECTION ET DE DISPOSITIFS TECHNOLOGIQUES INNOVANTS

- **185 caméras installées**
→ soit 249 points de vue comprenant 3 caméras nomades
- 24 liseuses de plaques facilitant l'identification des véhicules impliqués dans des infractions
- 4 bornes escamotables anti-véhicules bélier pour sécuriser la zone piétonne du centre historique
- 2 bornes d'appel d'urgence implantées en cœur de ville

CONSOLIDATION DES PARTENARIATS

- Signature d'une convention SNCF/PM qui élargit les prérogatives des policiers municipaux dans le but de limiter les actes de malveillance, les incivilités et le vandalisme sur le site de la Gare et dans les rames de trains
- Mise en place d'un Comité Opérationnel sous l'autorité du Procureur de la République en lien avec le Sous-Préfet et le Maire
- Renouvellement de la convention de coordination Police Nationale / Police Municipale
- Conventions avec les bailleurs ou syndicats pour accéder aux domaines privés
- Groupe partenarial opérationnel mensuel PM/PN
- Plan anti hold-up PM/PN
- Relance active du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

RENFORCEMENT DES ACTIONS DE TERRAIN

Les efforts conjugués de la Police Municipale et de la Police Nationale ont permis une intensification des opérations de sécurité, avec des résultats probants.

Augmentation du nombre d'interpellations :

- 277 mises à disposition à l'OPJ en 2020 → **322 mises à disposition en 2024**
- Contrôles d'identité renforcés : depuis 2022, un service coordonné Police Nationale/Police Municipale effectue des contrôles hebdomadaires dans le centre historique, sur réquisition du Procureur de la République
- Lutte contre l'immigration irrégulière : 36 interpellations en 2020 → **127 interpellations en 2024**



UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION PROACTIVE

Au-delà des actions répressives, la Municipalité a développé plusieurs dispositifs de prévention et d'accompagnement afin d'anticiper les risques et de venir en aide aux publics les plus vulnérables.

Lutte contre le harcèlement scolaire et sensibilisation des jeunes

- Renforcement des actions de prévention routière auprès des élèves de CM2
- Signature d'une convention avec l'Éducation Nationale pour la mise en place du dispositif « Copains bienveillants »
- Réactivation du Conseil des Droits et Devoirs des Familles

Travail de proximité en lien avec les habitants

- Développement du dispositif Grassois Citoyens (anciennement Voisins Vigilants) :
2020 : 477 adhérents / 31 zones
→ **2025 : 664 adhérents / 43 zones**



LUTTE INTENSIVE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LES OCCUPATIONS ILLÉGALES

- **Mise en place du Permis de Louer (986 dossiers traités - 827 autorisations délivrées 17 dossiers refusés)**
- Création d'une cellule de reconnaissance et de protection des logements vacants
- Cartographie détaillée des logements : 568 bâtiments répertoriés, incluant 2856 logements, dont 619 vacants et 211 en rénovation
- Sécurisation et fermeture de 29 sites illégalement occupés

UN ARSENAL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE POUR VAINCRE LES INCIVILITÉS

Lutte contre les dépôts sauvages et les brûlages de déchets verts

- Dotation globale de 40 appareils photos
- Mise en place de la procédure de l'amende administrative en peine complémentaire afin de rembourser la collectivité du coût engendré par le nettoyage des dépôts sauvages
- **2024 : 260 procédures pénales et amendes administratives engagées pour les dépôts sauvages**

Actions pour responsabiliser les habitants

- Rédaction d'un arrêté municipal pour lutter contre les déjections canines et large campagne de communication associée
- Mise en place de courriers d'avertissement (127 diffusés)
- Mise en place d'une amende administrative en peine complémentaire afin de rembourser la collectivité du coût engendré par le nettoyage et le traitement des mégots de cigarettes

GRANDS PROJETS

MÉDIATHÈQUE CHARLES NÈGRE

UN PHARE CULTUREL D'ENVERGURE AU CŒUR DE LA CITÉ

AVANT



Inaugurée en décembre 2022 par Jérôme VIAUD, la Médiathèque Charles Nègre est au centre d'un processus vertueux qui vise à requalifier l'espace public, à générer de nouveaux flux en cœur de ville et à proposer des services culturels innovants à destination de la jeunesse et des familles du Pays de Grasse.

2025



Lauréate du prestigieux prix L'équerre d'argent, le bâtiment se distingue par son architecture audacieuse, alliant modernité et ouverture sur la ville.

Plus de 1 600 m²
de lecture publique

13 724
bénéficiaires des actions
culturelles et des
expositions en 2024

237 800
visiteurs

198 940
prêts de livres

1 606
prêts d'œuvres d'art

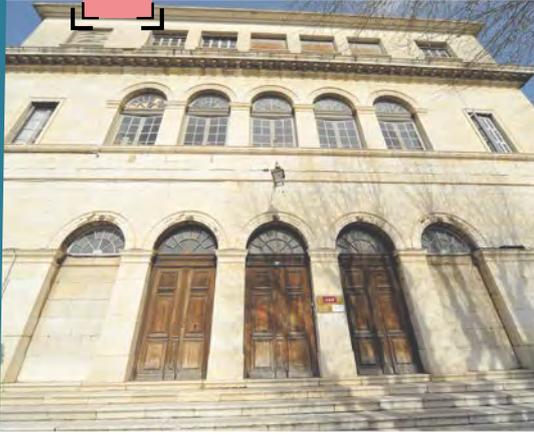
9 291
adhérents au réseau
Bibliothèque
& Médiathèques



GRASSE, VILLE ÉTUDIANTE

UNE RÉALITÉ

AVANT



2025



La création d'un campus étudiant en cœur de ville intervient dans le cadre des politiques publiques impulsées par Jérôme VIAUD pour développer l'enseignement supérieur sur le territoire du Pays de Grasse et dynamiser la cité grâce à la jeunesse. Son inauguration en février 2023 a marqué une étape décisive. Le lancement des travaux de l'extension du site en janvier 2025 inscrit définitivement la cité au rang de ville étudiante.

23
établissements

AVANT

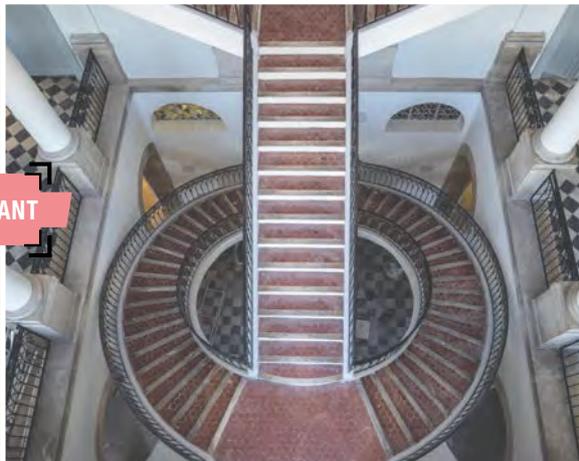
44
formations

5
sites

15
établissements
hôtes

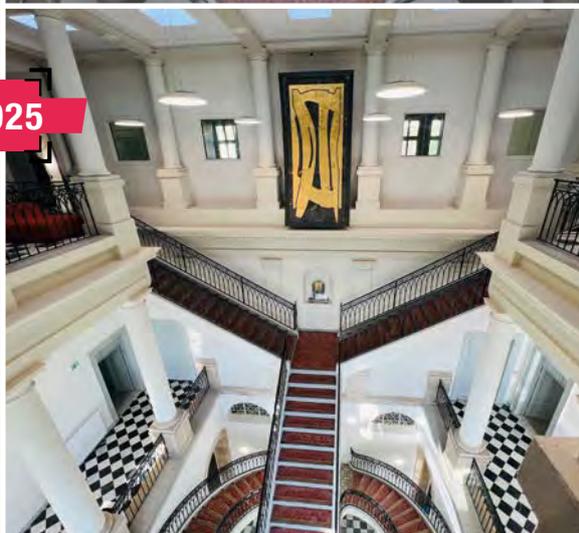
825
étudiants

2025



2018
Création
du service
administratif
Grasse Campus

2023
Inauguration
du Palais
Grasse Campus



2025
Lancement
des travaux
d'extension
du campus
au sein
des locaux
de l'ancienne
gendarmerie

© Benoit PAGE - CAPG

GRANDS PROJETS

L'ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL UN JOYAU PATRIMONIAL QUI SE RÉVÈLE

AVANT



L'ancien Palais épiscopal, classé Monument historique depuis 1937, est l'un des ensembles médiévaux les mieux préservés du sud-est de la France. Cet édifice emblématique, témoin de plusieurs siècles d'histoire, abrite aujourd'hui l'Hôtel de Ville et constitue un élément central du patrimoine grassois. En 2021, sous l'impulsion de Jérôme VIAUD, la Municipalité a dévoilé un projet global de restauration, déployé en quatre phases, qui a reçu le soutien financier de l'État, de la DRAC, de la Région Sud PACA, du Département des Alpes-Maritimes et de la Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Provence Côte d'Azur. Dans le cadre de la campagne de souscription Mécénons le patrimoine grassois, les habitants et les entreprises ont également apporté leur contribution pour rénover ce joyau patrimonial d'exception.

2021-2027

4 phases → 10,45 millions d'€



Cage d'escalier monumentale

Le rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville accueillera en 2027 un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). Ce nouvel espace permettra aux visiteurs de mieux comprendre l'histoire de l'édifice et de la Ville de Grasse à travers une approche pédagogique et immersive.



Salle du Conseil Municipal



Cet ancien palais épiscopal médiéval est le mieux conservé de France. Sa restauration constitue un intérêt pour les Grassois bien sûr, mais également pour notre pays tout entier.

Antoine MADELENAT
Architecte en chef des
Monuments historiques

ZAC MARTELLY

UN PROJET PLUS DURABLE

AVANT



Objectif 2029



Engagée dans une dynamique de transformation urbaine, la Ville de Grasse franchit une nouvelle étape décisive avec la requalification de la ZAC Martelly. Ce projet d'envergure, repensé pour s'adapter aux défis contemporains, vise à redonner vie à un secteur stratégique du centre-ville tout en intégrant des exigences environnementales et citoyennes fortes.

UN CADRE URBAIN PLUS ATTRACTIF

80
logements

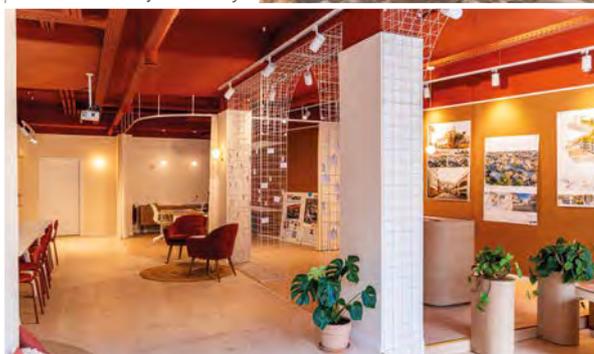
150
nouvelles places
de stationnement

5 000 m²
de surfaces
commerciales

1 cinéma de 4 salles,
une salle d'arcade,
un café restaurant



Maison du Projet Martelly



1
hôtel 3*** de
84 chambres

150 m²
de locaux
et de bureaux

Juin 2024
Annonce des
groupements retenus

Sept. 2024
Démolition de l'îlot Kalin

Fév. 2025
Inauguration de la Maison
du Projet Martelly

2026 à 2029
Livraison progressive des
nouveaux aménagements

Concertation citoyenne
sur les espaces publics
(7 000 m² renouvelés)

GRANDS PROJETS

LA PISCINE ALTITUDE 500

LA RENAISSANCE D'UN ÉQUIPEMENT EMBLÉMATIQUE

Héritage des années 1960, la piscine Altitude 500 a marqué des générations de Grassois. La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a décidé de redonner à ce site tout son éclat en le transformant en un complexe nautique moderne et adapté aux usages de tous les publics. Les travaux préparatoires ont d'ores et déjà débuté pour un démarrage du chantier à l'été 2025.



Un bassin nordique de 6 couloirs, un bassin couvert multifonction avec jeux d'eau

Une terrasse panoramique avec restaurant

Un parking de 80 places, dont 4 PMR, 8 bornes de recharge électrique, et stationnements vélos



L'UNITÉ DE TRAITEMENT DES EAUX DE LA FOUX

OPTIMISER LA RESSOURCE EN EAU

L'eau est une ressource essentielle qu'il est primordial de préserver et d'exploiter de manière responsable. Consciente de cet enjeu, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a financé la création d'une unité de traitement des eaux de la Foux en centre-ville, afin d'optimiser la qualité et le rendement de cette ressource. Sa mise en service est prévue en juin 2025.



5 075 557 € TTC
(CAPG, Département des AM et LVMH)

Entre **100**
et **430 m³/h**
d'eau potable produits

Désinfection complète par rayonnement UV

Création d'un square public autour des dômes apparents

Réemploi de l'eau pour l'arrosage des espaces verts et l'entretien de la voirie



L'ÉCHANGEUR DE LA PAOUTE

UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT

2025

En 2024, l'inauguration de l'échangeur de La Paoute a marqué une étape clé dans le développement de Grasse et de son territoire. Attendu depuis plus de 30 ans, cet ouvrage majeur a vu le jour grâce à une mobilisation sans précédent des acteurs publics. Avec un investissement de plus de 25 millions d'euros porté par le Département, l'État et la Région, il a été conçu pour fluidifier le trafic, améliorer l'accessibilité et renforcer l'attractivité économique du bassin de vie grassois.



Inauguration de l'échangeur de La Paoute



REQUALIFICATION DES ENTRÉES DE VILLE

UN ENVIRONNEMENT PLUS ACCUEILLANT ET HARMONIEUX

2025

Depuis 2014, la Municipalité s'est engagée dans un vaste programme de requalification des entrées de ville afin d'améliorer le cadre de vie des habitants tout en valorisant l'identité de la cité des parfums. Entre 2020 et 2025, de nombreuses artères ont fait l'objet d'un projet global de rénovation alliant végétalisation, modernisation et sécurisation. Parmi les chantiers emblématiques, citons la rénovation des avenues Mathias Duval, Georges Pompidou et De Lattre de Tassigny, des boulevards Carnot, Émile Zola, Maréchal Leclerc, ainsi que l'embellissement du rond-point des 4 Chemins.



Boulevard Carnot



Travaux en cours - Boulevard Maréchal Leclerc



Requalification des avenues Georges de Pompidou et de Lattre de Tassigny



Rond-point des 4 chemins



UNE CITÉ REQUALIFIÉE ET EMBELLIE

Rendre la ville plus pratique, plus sûre et plus agréable à vivre est un objectif affiché. Grâce à la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements, la Mairie et ses partenaires interviennent sur l'ensemble du territoire pour rénover, équiper et embellir. En complément des grandes réalisations, en centre-ville comme dans les hameaux, les améliorations sont visibles et profitables à tous les habitants.

DES INFRASTRUCTURES RENOUVELÉES

- Modernisation du parc de stationnement Roubaud (Grasse Parking)
- Création d'un parking gratuit avenue Guy de Maupassant
- Création du parc de stationnement Chiris (Grasse Parking)
- Rénovation des ascenseurs des parcs de stationnement Notre-Dame des Fleurs et La Roque (Grasse Parking)
- Création d'une unité de traitement des eaux de la Foux (CAPG)
- Renouvellement progressif des canalisations du Canal du Foulon (SIEF)
- Rénovation du hall et de la salle plénière du Palais des Congrès
- Centre Communal d'Action Sociale : aménagement, mise en accessibilité et sécurisation de la Villa Guérin
- Réaménagement de la salle du restaurant La Rotonde
- Modernisation de l'éclairage public (parc 100% LED)
- Amélioration de la performance énergétique des écoles communales
- Mise en service de l'échangeur de la Paoute (Département des AM, Région Sud Paca et l'État)
- Modernisation du Centre Hospitalier de Grasse et ouverture des nouvelles Urgences (CHG et ses partenaires)
- Ouverture de la Maison des Alpes-Maritimes boulevard Carnot (Département des AM)

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE :

Au 31 décembre 2024, 79,2 % des logements grassois ont accès à cette technologie.



UN RÉSEAU ROUTIER SÉCURISÉ

- Requalification des avenues Georges Pompidou et de Lattre de Tassigny
- Requalification du chemin du Moulin de Brun
- Requalification de la rue de l'ancien Palais de Justice
- Réfection de l'avenue Mathias Duval
- Requalification du boulevard Maréchal Leclerc
- Requalification du boulevard Émile Zola



Portrait de Char



Immeuble Le Portalet - Service des ressources humaines



Façades place aux Aires



Les Nègre par Vhils



Places attenantes à la Médiathèque

UN ESPACE PUBLIC HARMONIEUX

- Requalification des places Georges Morel, du Rouachier et Vercueil
- Requalification de la rue Gazan
- Requalification de la traverse du Théâtre
- Requalification de la place des Ormeaux
- Restructuration du quartier Les Fleurs de Grasse (phases de relogements et de concertation en cours)
- Requalification du rond-point des 4 Chemins
- Réhabilitation de l'immeuble Le Portalet, place du Petit Puy
- Requalification de la Tour de l'Horloge, place aux Aires
- Ravalement de la façade Nord-Est de l'ancienne Maison de la Poésie
- Ravalement de la façade du bâtiment du service Juridique
- Restructuration des îlots dégradés en centre-ville (SPL)
- 123 façades rénovées dans le cadre de l'opération façades et mise en place du programme Barri 2024 (SPL)
- Lancement du plan volets (SPL)
- Opération 1 mois, 1 rue
- Création de fiches thématiques réglementant les interventions et travaux dans le centre
- Restauration des façades du Musée International de la Parfumerie (CAPG)
- Œuvre muraliste de l'artiste international Vhils sur la place Georges Morel
- Intervention artistique pour embellir la traverse de la Gare
- Fresque réalisée par le service jeunesse au stade Chilette
- Fresque en trompe l'œil sur la façade du 4 Cours Honoré Cresp
- Refonte de la charte commerciale
- Installation de totems et bi-mâts pour valoriser les labels obtenus
- Installation de grands panneaux routiers sur la pénétrante Cannes - Grasse affichant la reconnaissance de l'UNESCO et le label Ville d'art et d'histoire (Département des Alpes-Maritimes)
- Déploiement de nouveaux abris-bus
- Travail en cours de refonte de la signalétique en centre-ville avec le cabinet CARGO

ATTRACTIVITÉ

RETOUR EN GRASSE



LA VILLE EN ROSE AFFICHE SES ATOUTS

Sous l'impulsion de Jérôme VIAUD, Grasse a su affirmer son identité et renforcer son attractivité en capitalisant sur ses atouts. Petit à petit, la ville s'est transformée en un écrin séduisant, conjuguant patrimoine et modernité pour offrir aux Grassois et aux visiteurs une expérience urbaine atypique. Parapluies roses suspendus dans les artères passantes du centre-ville, #GRASSE géant installé sur le Cours Honoré Cresp, brumisations parfumées dans les ruelles l'été, abris-bus olfactif déployé en avant-première, toutes ces initiatives visent à célébrer l'identité singulière de Grasse et invitent le plus grand nombre à diffuser largement sur les réseaux sociaux des clichés de la Capitale Mondiale du Parfum sublimée.

UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE, DE CONGRÈS ET DE TOURISME RENFORCÉE

Grasse s'anime tout au long de l'année avec la création de nouveaux événements imaginés en lien avec les mondes associatif, commerçant, artistique et le secteur privé. Citons Le Nouvel An Chinois, La Fête des Vendanges Libres, Le Festival de la Craie, Le Marché Vintage, La Fête Italienne, Le Village Corse, L'Instant Lavande, Poésie Urbaine, La Journée de la Tubéreuse, Un Printemps au Jardin, L'anniversaire des Matinales du Cours, La Braderie des Commerçants. Dans le même temps, les manifestations emblématiques telles qu'ExpoRose ou encore la Fête du Jasmin montent en gamme et s'inscrivent comme des rendez-vous incontournables de l'été azuréen.

Infrastructure centrale, le Palais des Congrès n'a cessé de se moderniser au cours de ces dernières années avec la rénovation de la salle plénière, la création d'une nouvelle salle de conférences ou bien encore avec le renouvellement du mobilier et du matériel audiovisuel. Ces aménagements permettent d'accueillir des événements d'envergure, à l'image du SIMPPAR 2024, qui a attiré 4000 visiteurs en deux jours. Dans cette même dynamique, notre cité s'appête à recevoir en juillet la première édition de la Grasse Perfume Week portée par le mouvement culturel olfactif Nez. À quelques pas, l'Office de Tourisme repositionné au cœur de la cité est en charge de la promotion du territoire. Son site internet a été entièrement repensé pour mieux valoriser le territoire et faciliter l'expérience des visiteurs. Enfin, l'ouverture du Casino Infiniti en février dernier, vient consolider cet ensemble et enrichir l'offre de loisirs et de restauration dans ce secteur stratégique.

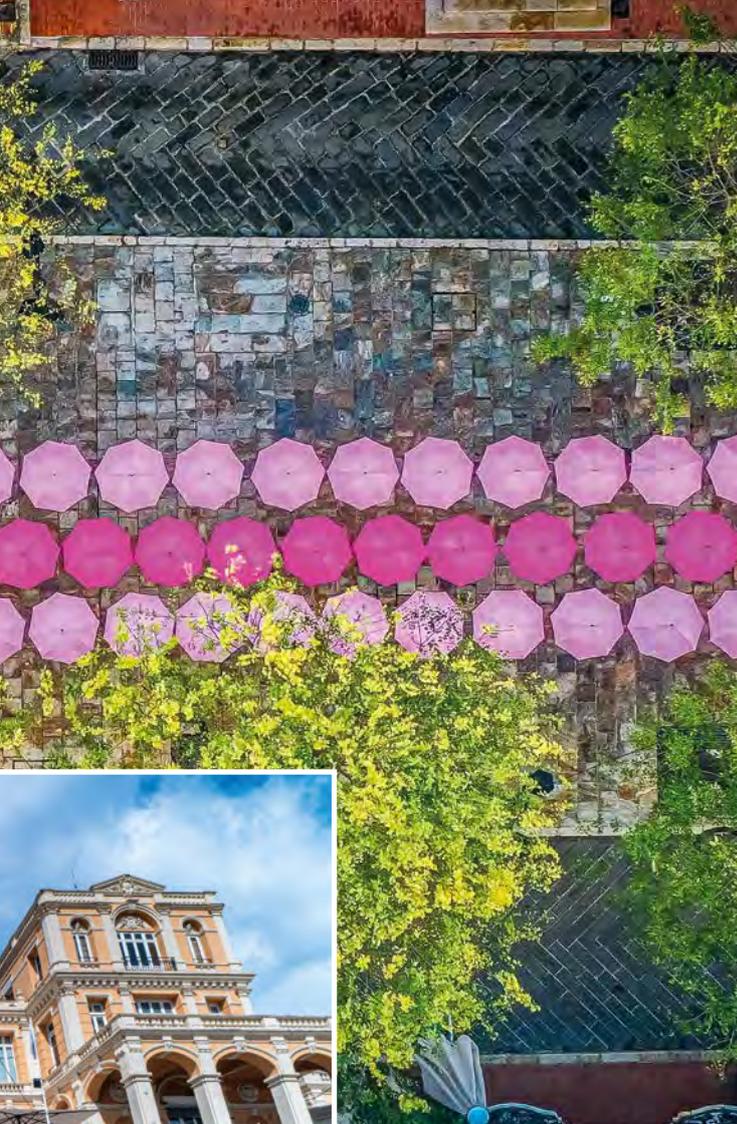


Palais des Congrès



Casino





UNE VITALITÉ COMMERCIALE ENCOURAGÉE

- Soutien des commerces durant la pandémie
- 330 ouvertures entre 2021 et 2024
- Développement des marchés hebdomadaires
- Accompagnement accru du commerce de proximité et de l'artisanat :
 - « Grasse à vos commerces » en collaboration avec ITA : accompagnement des commerçants dans leur développement grâce à des consultants en design d'espace et stratégie digitale
 - Création d'un poste de Manager de Commerce
 - Adoption de la nouvelle Charte Commerciale et du règlement d'occupation du domaine public commercial
 - Rencontres régulières avec le monde commerçant
 - Accompagnement à la création d'une vitrine numérique des commerçants
 - Création de la SEM foncière PAYS DE GRASSE DYNAMIQUES
 - Création d'une boucle de 10 commerces en centre-ville (SPL Pays de Grasse Développement)
 - Création d'un label « Bons plans » chez les commerçants adhérents qui pratiquent des offres pour les étudiants

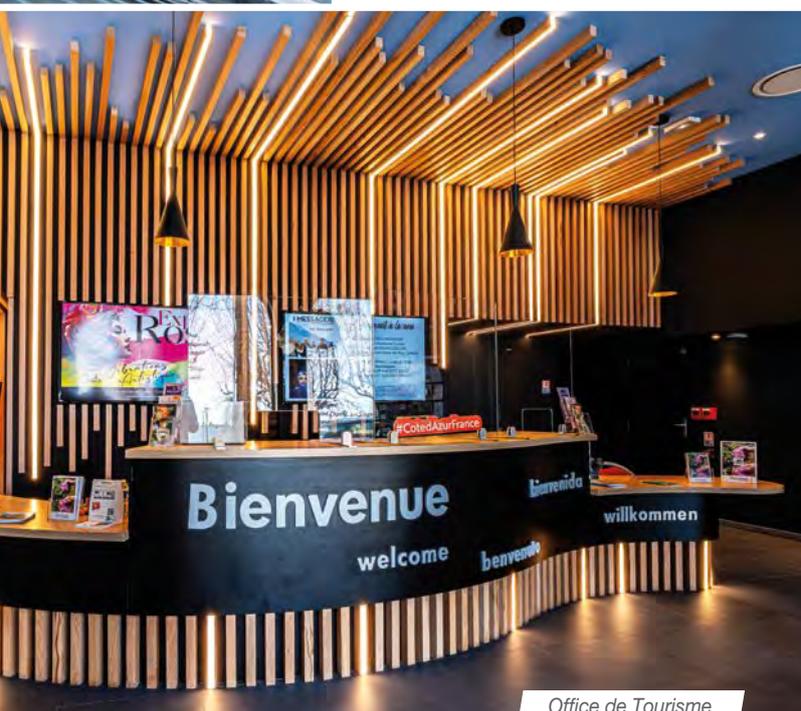


UNE OFFRE DE STATIONNEMENT INCITATIVE

- Création d'une nouvelle identité pour la Régie des Parkings Grassois dénommée Grasse Parking et campagnes de communication associées
- Création de places de stationnement 15 minutes en centre-ville
- Mise en place de gratuités pour accompagner la programmation événementielle de la ville
- Mise en place d'abonnements préférentiels pour les étudiants

REPRISE EN MAIN DES CONTRATS DE GESTION DES PARCS DE STATIONNEMENT DU CENTRE-VILLE

Parce que la question du stationnement est centrale pour continuer à renforcer l'attractivité du cœur de ville, la Mairie a engagé à la demande de Jérôme VIAUD la révision des contrats de gestion des parcs de stationnement dont elle dispose pour la construction et l'exploitation des parkings La Foux, Hôtel de Ville et Cours Honoré Cresp. À la suite d'un long processus de négociation avec le délégataire, la collectivité a opté pour une résiliation anticipée à l'amiable et un protocole d'accord a été établi avec la société Indigo mettant fin aux engagements existants au 31 décembre 2026 à minuit. Une nouvelle phase de travail va s'ouvrir avec la réalisation d'une analyse comparative qui permettra de déterminer le mode de gestion le plus pertinent pour l'exploitation de ces infrastructures. L'objectif étant de définir des politiques de stationnement toujours plus attractives pour les habitants, les étudiants, le monde commerçant et les visiteurs.



Office de Tourisme

ATTRACTIVITÉ

PRÉSERVER ET VALORISER NOS PATRIMOINES

Grasse jouit d'un patrimoine naturel et bâti exceptionnel. Depuis 2014, l'action municipale vise à protéger et à valoriser les trésors qui constituent l'âme de la cité et qui lui confèrent une aura unique. En 2023, c'est avec fierté que la Mairie a célébré le vingtième anniversaire de l'obtention du label Ville d'art et d'histoire qui reconnaît le caractère unique de notre patrimoine culturel, naturel et architectural. Les équipes dédiées œuvrent sans relâche pour promouvoir ce précieux héritage auprès des publics.

LES FAITS MARQUANTS

- Restauration de l'ancien Palais épiscopal
- Lancement de deux campagnes de souscription *Mécénons le patrimoine grassois* avec la Fondation du Patrimoine (238 235€ récoltés pour la restauration de 5 éléments historiques dont la restauration de la fontaine de la Foux, de la salle de la Gypserie et du buste de Jean-Honoré Fragonard)
- Restauration de la Villa-musée Fragonard
- Restauration d'un pigeonnier remarquable
- Création d'un parcours d'interprétation du patrimoine en centre-ville
- Restauration de la chapelle Saint-Michel
- Restauration de la chapelle Sainte-Lorette
- Restauration du clocher de la Cathédrale Notre-Dame du Puy
- Restauration de l'église Sainte-Hélène
- Restauration du monument Léon Chiris
- Lancement du Plan de Sauvegarde des œuvres de la Cathédrale Notre-Dame du Puy
- Validation du projet scientifique et culturel et lancement du diagnostic et des études pour réhabiliter le Musée d'Art et d'Histoire de Provence (financés par un mécénat)
- Grasse gagnante du concours *Le plus grand musée de France* pour la restauration des portes de la Cathédrale Notre-Dame du Puy

Dans le cadre de la reconnaissance des savoir-faire liés au parfum au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco :

- Création de l'emblème « les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse » et mise en place d'une commission d'octroi
- Réalisation d'un atlas du foncier agricole pour mieux préserver les terres liées à cette filière d'exception
- Déploiement d'une signalétique urbaine dédiée en entrée de ville
- Célébration des 5 ans de cette inscription
- Accueil du colloque Pierres Sèches et Savoir-faire liés au parfum



© Lancome

DÉFENDRE LA NATURALITÉ

- 70 hectares de terres agricoles, sanctuarisés dans le PLU révisé
- Création d'une pépinière durable et collective à disposition des agriculteurs, l'Aromatic Fablab, porté par l'Association Les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse
- Création du Club des Maires des Villes Européennes de la Parfumerie réunissant les maires de villes européennes ayant une activité, un patrimoine et une histoire liés aux secteurs économiques de la parfumerie, des plantes à parfums, aromatiques et médicinales (PPAM) ou des huiles essentielles. Jérôme VIAUD, Président de l'association, et les élus membres défendent d'une seule et même voix les intérêts de la filière et du secteur sur les plans national, européen et international



Le groupe Cosmo International Fragrances s'installe au Plan de Grasse

UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE

Grasse, berceau historique de la parfumerie, retrouve ses lettres de noblesse avec le retour des grandes maisons et l'implantation d'acteurs majeurs du secteur sur le territoire. Tel un cercle vertueux, les dispositifs mis en place pour développer le tissu économique local, conforter l'image de marque de la ville, favoriser l'implantation de cultivateurs, promouvoir la reconnaissance de l'UNESCO, accompagner les start-up innovantes, permettent très concrètement à la cité des parfums d'affirmer son positionnement de pôle d'excellence dans le domaine des arômes, de la parfumerie et de la naturalité. L'ouverture du Domaine de la Rose by Lancôme, les récentes annonces du groupe Givaudan et de la société Cosmo International Fragrances qui entendent développer de nouvelles activités à Grasse sont autant de signaux positifs qui attestent de la dynamique enclenchée. C'est tout un écosystème favorable qui s'est créé et qui vient infléchir les effets négatifs engendrés par un processus de mondialisation amorcé il y a plusieurs années.



**TOUR D'HORIZON DES AVANCÉES ENREGISTRÉES EN CENTRE-VILLE
COMME DANS LES HAMEAUX POUR DÉVELOPPER HARMONIEUSEMENT
LA CITÉ ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS.**



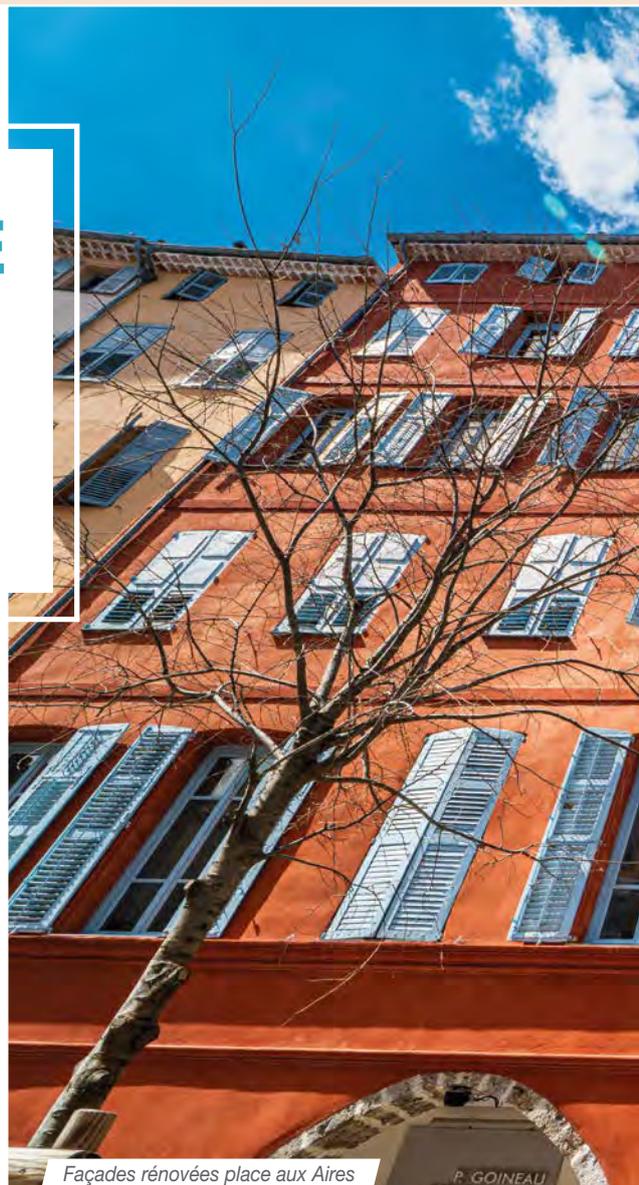
CŒUR DE VI(LL)E

RESTAURER LE PATRIMOINE

- Restauration de l'ancien Palais épiscopal, actuel Hôtel de Ville
- Restauration de la chapelle Saint-Michel
- Restauration de la chapelle Sainte-Lorette
- Réfection de la toiture du clocher de la Cathédrale Notre-Dame-du-Puy
- Rénovation de la Villa-musée Fragonard
- Rénovation de la Tour de l'horloge, place aux Aires
- Restauration d'un pigeonnier remarquable
- Restauration de la statue Fragonard, square du Clavecin
- Lancement de deux campagnes de mécénat

ENTREtenir LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Rénovation du bâtiment administratif Le Portalet
- Travaux d'embellissement du foyer restaurant La Rotonde
- Mise aux normes du stand de tir situé allée des Bains
- Rénovation de la salle municipale de sport, allée des Bains
- Travaux d'aménagement des locaux du Conservatoire de Musique
- Déplacement de la Maison des Associations, allée des Bains
- Création en cours d'une liaison urbaine secteur Pontet - La Roque
- Restructuration de la piscine ECA 500



Façades rénovées place aux Aires

P. GOINEAU



Palais Grasse Campus - Extension



DÉVELOPPER LA CULTURE, LES ARTS ET LE SPORT

- Création du Centre de Recherche et de Développement Culturel
- Ouverture de la Médiathèque Charles Nègre
- Création d'un parcours patrimonial
- Modernisation de la salle de spectacle Le Plongeur, ECA500
- Création du festival de street art Poésie Urbaine
- Rénovation du City stade
- Expositions dans le cœur de la cité
- Passage de la flamme olympique
- Création d'une œuvre muraliste par l'artiste VHILS
- Création d'une fresque traverse de la gare
- Soutien aux initiatives portées par les artistes

DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA VIE ÉTUDIANTE

- Ouverture du campus étudiant et lancement des travaux d'extension
- Travaux de rénovation de l'ancienne Maison d'Arrêt en vue de devenir une résidence étudiante (privé)
- Aménagement des locaux d'enseignement à l'ancienne école Jeanne d'Arc
- Ouverture du site de Tracastel
- Inauguration de la résidence étudiante Îlot Nègre (privé)
- Ouverture de logements étudiants résidence Porte-Neuve
- Mise en place du dispositif « Bons plans » chez les commerçants



Statue Fragonard rénoverée

CŒUR DE VI(LL)E

REQUALIFIER, EMBELLIR ET SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC

- Installation de deux bornes d'appel d'urgence
- Renforcement du maillage des caméras de vidéo protection
- Signature de la convention du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine
- Déploiement du dispositif national Action Cœur de Ville et renouvellement de la convention en 2022 (+ de 12 millions d'€ injectés)
- Aménagement des places attenantes à la Médiathèque Charles Nègre
- Rénovation de la traverse du Théâtre
- Requalification de la rue Gazan
- Réfection des murs de soutènement boulevard Charabot
- Réfection du mur de soutènement de l'impasse des Chaudronniers
- Réaménagement de la place Victor Hugo
- Requalification du bd Carnot
- Requalification du bd Maréchal Leclerc
- Requalification du bd Émile Zola
- Réfection du giratoire du Jeu de Ballon montée de la Foux
- Déploiement de l'opération Façades en centre-ville, bd Victor Hugo et place du Barri (123 façades réalisées)
- Lancement des travaux de l'îlot Médiathèque Sud
- Réception des travaux de l'îlot Sainte-Marthe 2
- Destruction de l'îlot Kalin (ZAC Martelly)
- Travail en cours de refonte de la signalétique en centre-ville avec le cabinet CARGO

CRÉER UN TERRITOIRE PLUS DURABLE

- Requalification du Jardin des Plantes
- Création du Jardin Roure
- Création d'un jardin partagé avec l'association Les Amis du Bon Marché
- Modernisation de l'éclairage public (parc 100% led)
- Extension du Parc Naturel Départemental de Roquevignon
- Création d'une unité de traitement des eaux de la Foux
- Installation de poubelles connectées



Médiathèque Charles Nègre





AGIR EN FAVEUR DE L'HABITAT, DU COMMERCE ET DE L'ATTRACTIVITÉ

- Création de 25 places de stationnement 15 minutes
- Création du parking Chiris
- Rénovation du parking Roubaud
- Modernisation des parkings de stationnement gérés par Grasse Parking
- Création de la SEM Pays de Grasse Dynamiques
- Création d'une boucle commerciale
- Mise en œuvre du Permis de Louer
- Appel à projets « Réinventons nos cœurs de ville » pour réhabiliter le site de l'îlot Niel
- Inauguration de la résidence La Brise
- Inauguration de la Maison du Projet Martelly
- Installation d'une nouvelle sonorisation
- Déploiement massif des parapluies roses
- Installation d'un #Grasse sur le Cours Honoré Cresp
- Implantation de l'Office de Tourisme, bd du Jeu de Ballon
- Déploiement de nouveaux abris-bus
- Accompagnement à l'ouverture du Casino Infiniti
- Travaux d'embellissement du Palais des Congrès
- Création de nouvelles manifestations pour animer le cœur de ville



PLAN DE GRASSE

- Rénovation de l'église Sainte-Hélène
- Place des Ormeaux : requalification avec l'ouverture d'une nouvelle brasserie/pizzeria
- Installation d'un marché artisanal mensuel sur le Fronton et d'un marché hebdomadaire sur la place Sainte-Hélène
- Avenue Jean Cumero : nouvel arrêt de bus
- Ouverture d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle et de nouveaux commerces en cœur de hameau (privé)
- Restauration du lavoir et réparation de sa couverture
- Implantation d'un site de compostage partagé
- Création d'un bassin de rétention paysager
- Déploiement de l'éco-pâturage
- Moulin de Brun : installation d'une station Solexyclette
- Avenue Jean Maubert et chemin Sainte-Marguerite : création d'un giratoire franchissable
- Avenue Jean Maubert : aménagements de cheminements mixtes piétons/vélos (Département des AM)
- Implantation de caméras de vidéo protection
- Mas du Collet : nouvel espace aménagé pour l'association Lou Cépoun
- Installation d'une sirène sur le secteur du Grand Vallon
- Création d'un square au niveau de la butte du Mas du Collet
- Route de Cannes : travaux de sécurisation et de requalification partielle
- Chemin Sainte-Marguerite : travaux de sécurisation et de requalification partielle
- Chemin de Saint-Marc : réalisation d'un ralentisseur, création de 41 places de stationnement gratuit, création d'un cheminement piéton



L'église Sainte-Hélène rénovée



Rond-point franchissable



Place des Ormeaux requalifiée

- Chemin Saint-Joseph : travaux de sécurisation
- Chemin du Santon : réalisation d'un aménagement routier visant à apaiser la vitesse
- Hameau Tzigane : réalisation d'une clôture, d'un confortement de voirie et réhabilitation d'une partie des réseaux d'eau potable et d'eaux usées
- Chemin de Sainte-Marguerite : travaux de sécurisation pour limiter les risques d'inondation
- Travaux d'amélioration des parcs d'activités économiques de Sainte-Marguerite et de Saint-Marc (CAPG)
- Stade Yvon Chilletti : création du court de tennis Daniil MEDVEDEV en partenariat avec Lacoste et le collectif We Are Etendart
- Annonce de l'arrivée de deux grands groupes industriels (Givaudan et Cosmo Fragrances International)
- Canal de la Siagne : travaux de sécurisation (Sicasil)
- Éco-pâturage
- Validation du tracé du BHNS



Site réaménagé de la base sportive de la Paoute



Extension du cimetière Les Roumigières

- Restructuration complète du quartier des Fleurs de Grasse (phase de relogement engagée et concertation publique en cours)
- Création de l'échangeur de la Paoute (Département des AM)
- Chemin des Roumioux : réfection du mur de soutènement
- Création d'une Maison France Services
- Extension du cimetière des Roumigières
- Signalétique renforcée sur la base sportive de la Paoute
- Accompagnement à la création d'un city stade au LEC
- Déploiement de l'éco-pâturage
- Modernisation de la cuisine centrale (Elior)
- Chemin de la Tourache : implantation d'un ralentisseur
- Création d'un cheminement piéton et d'un parking à Clavary
- Renforcement de la chaussée route de Cannes, bd. Emmanuel Rouquier et rond-point Les Aspres
- Baptême du bâtiment Femme-Mère-Enfant de l'Hôpital de Grasse en hommage au Docteur Pierre AZUAR (CHG)
- Bd Emmanuel Rouquier : réfection partielle de la chaussée et aménagement d'un point d'apport volontaire
- Stade Perdigon : mise en sécurité du carrefour
- Zone d'activité Les Bois de Grasse : création de nouvelles places de parking et nouvelles dessertes de la ligne 5
- Ouverture des nouvelles Urgences de l'Hôpital de Grasse (CHG et ses partenaires)
- Inauguration de la solarisation des terrains de padels de la base sportive de la Paoute (Département des Alpes-Maritimes)

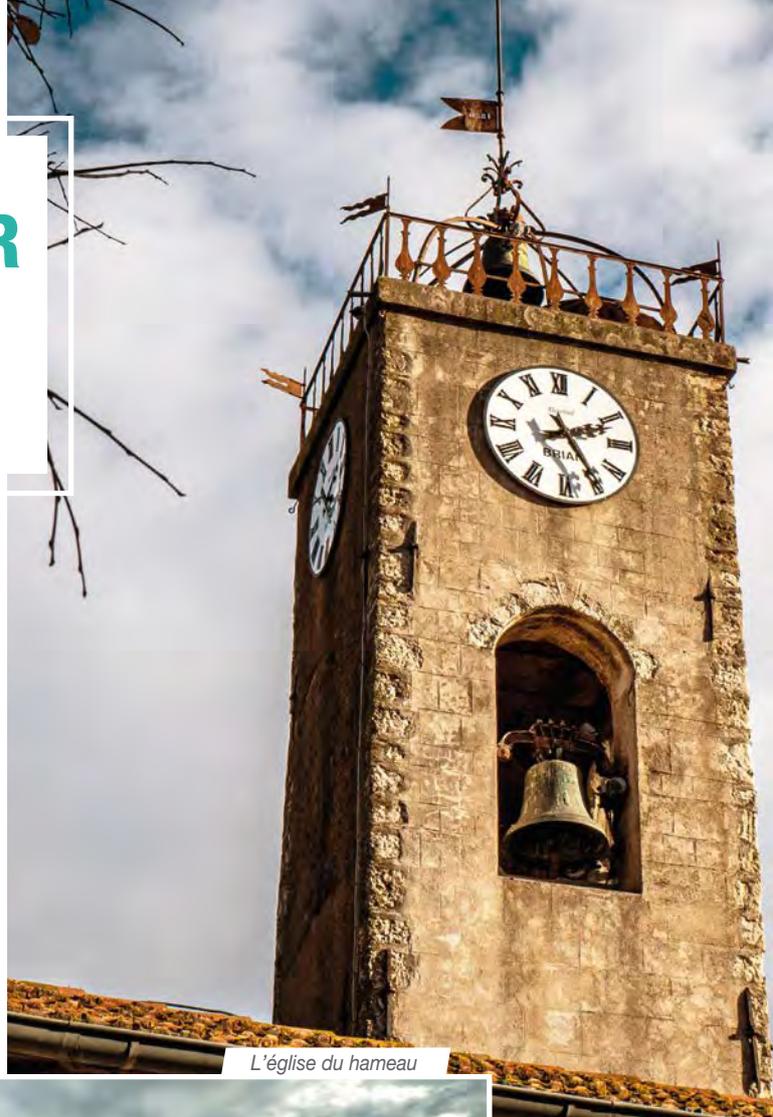


Inauguration de la cuisine centrale



Inauguration des nouvelles urgences du CHG

- Rénovation partielle du lavoir des lavandières
- Église de Plascassier : réfection de la toiture ; reprise des girons des escaliers, du carrelage partiel de l'accès, nouveau système de sonnerie pour les heures de l'horloge
- Mise en place de l'éco-pâturage et transhumance au travers du village
- Traverse Rose de Mai : requalification de la voie, aménagements de sécurité pour réduire la vitesse
- Rd4 route de Valbonne : arrêt de bus et traversée piétonne sécurisée devant Super U ; 17 places de stationnement public derrière l'école primaire Macarry
- Rd4 route de Plascassier : élargissement de la voie, drainage des eaux et pose d'un rail de sécurité
- Place Saint-Donat : suppression d'un local à ordures ménagères, création de 2 places de stationnement pour véhicules électriques / Création d'une case PMR
- Chemin du Servan : requalification complète devant l'école
- Cimetière de Plascassier : création d'un jardin du souvenir
- Place Saint-Pancrace : réfection partielle
- Chemin du Roure de la Gâche : réfection partielle d'une section de voie
- Chemin de l'Oratoire : renforcement de la signalisation
- Place du Foulon : déplacement de la signalisation
- Grand Pré : requalification de la petite fontaine



L'église du hameau



Création d'une zone Grassois Citoyens



Fontaine du Grand Pré

- Chemin des Parettes : requalification d'une section et traitement du réseau d'eau pluviale
- Chemin du Roure de la Gâche : création de places de stationnement
- Modernisation de l'éclairage et remplacement de 45 luminaires
- Salle municipale Centifolia : remise en état des lieux et mise en conformité
- Création d'une 6^{ème} et 7^{ème} zones Grassois Citoyens
- Mise en place d'un défibrillateur
- École Cinsault : sécurisation de l'accès extérieur
- Chemin du Servan : mise en place d'un radar pédagogique
- Chemin de Masseboeuf : création d'un passage piéton au droit du canal
- Chemin Roure de la Gâche : création d'un Point d'Apport Volontaire (PAV)

- Square des Diables Bleus : requalification du site
- Avenues Georges de Pompidou et de Lattre de Tassigny : requalification complète des voies
- Rond-point des 4 Chemins : requalification, végétalisation et embellissement
- Chemin Bleu : réfection de la voie
- Rond-point Sidi Brahim et chemin des Capucins : travaux de réfection de la voirie
- Avenue Sidi Brahim : création d'un plateau surélevé avec passage protégé
- Avenue Marguerite Raineri : installation de caméras de vidéo protection
- Avenue Mathias Duval : réfection des réseaux d'eaux usées et pluviales, réfection du revêtement, création d'un arrêt de bus aux normes PMR
- Route de la Marigarde : création d'un cheminement piéton et d'un trottoir
- Rond-point Marcel Pagnol : pose d'un plateau ralentisseur
- Chemin des Capucins : remplacement des coussins berlinois par des dispositifs en enrobé au droit des écoles
- Traverse Roure : réfection générale et éclairage
- Avenue Sidi Brahim : réfection des peintures routières



La Maison de la mobilité



Requalification des avenues Georges de Pompidou et de Lattre de Tassigny

- Zone du Carré : aménagement de stationnements supplémentaires
- Square Geneviève Champin : aménagement de stationnement
- Quartier de la Gare :
 - Lancement du projet de création d'un Jardin de Pluie (CAPG)
 - Réfection du mur de soutènement
 - Ouverture de la Maison de la Mobilité (CAPG)
 - Réalisation du programme privé Quintessence pour requalifier la zone dite des hangars (projet privé)



Jardin public Roméo DOLLA

- Zone de la Marigarde : installation de nouvelles enseignes et professions (privés)
- Caserne de gendarmerie mobile : participation à la réalisation d'une aire de jeux
- Création du jardin public Roméo DOLLA
- Création d'un monument en hommage aux victimes du terrorisme
- Installation de la permanence du conciliateur de justice
- Modernisation de l'éclairage public



Square Charles Pasqua



Création de places de stationnement chemin de la Tête de Lion

- Giratoire de la Halte : lancement des travaux d'aménagement (Département des AM)
- Chemin Sainte-Brigitte : création de places de stationnement
- Parc de la Chênaie : aménagement du stationnement
- Aménagement du square Charles Pasqua
- Avenue Frédéric Mistral : réfection du mur de soutènement
- Route d'Auribeau : construction d'un ralentisseur et sécurisation d'un arrêt de bus
- Chemin de la Source : implantation d'un ralentisseur, reprise de la chaussée et création d'un îlot à l'intersection du chemin des Chèvrefeuilles
- Avenue Paul Senéquier : reprise de la chaussée
- Chemin des Basses Moulières : matérialisation de chicanes
- Chemin de la Tête de Lion : création de places de stationnement et réalisation du marquage au sol
- Route d'Auribeau : réfection du trottoir devant le collège Canteperdrix et pose d'un nouveau mobilier urbain
- Place Frédéric Mistral : réfection du trottoir, mise aux normes PMR, peinture du mobilier urbain
- Chemin de la Panouche : reprise de la chaussée
- Cercle de Saint-Jacques : réparation et pose de grillage
- Route de Draguignan : sécurisation de la voie
- Pose de barrières devant l'école maternelle dans le cadre du plan Vigipirate
- Avenue Frédéric Mistral : remise en état du trottoir



Lancement des travaux du giratoire de la Halte

- Intersection chemins de Canteperdrix et des Campanettes : reprise de l'enrobé et du trottoir, modification du rond-point
- Chemin de Canteperdrix : sécurisation, création de bordures pour l'îlot central, pose de coussins berlinois
- Intersection route de Draguignan et chemin de Sainte-Anne : installation d'un feu tricolore
- Chemin des Chèvrefeuilles et route d'Auribeau : mise en place de dispositifs de ralentissement
- Chemin des Chèvrefeuilles : reprise du revêtement, création d'un passage piéton et d'un cheminement piéton sécurisé
- Route de Draguignan : création d'un passage piéton et d'un cheminement sécurisé

- Implantation d'une statue en hommage au baron Pierre de COUBERTIN
- Jardin d'enfants : création d'un cheminement PMR pour accéder au jardin d'enfants, changement du mobilier urbain, création de toilettes publiques, remise aux normes diverses
- Pose du parquet dans la salle des mariages
- Stade Perdigon : nouvel éclairage, réfection de la piste d'athlétisme, réfection de l'entrée du parking, des trottoirs et réalisation des peintures au sol
- Hommage à Louis PERDIGON



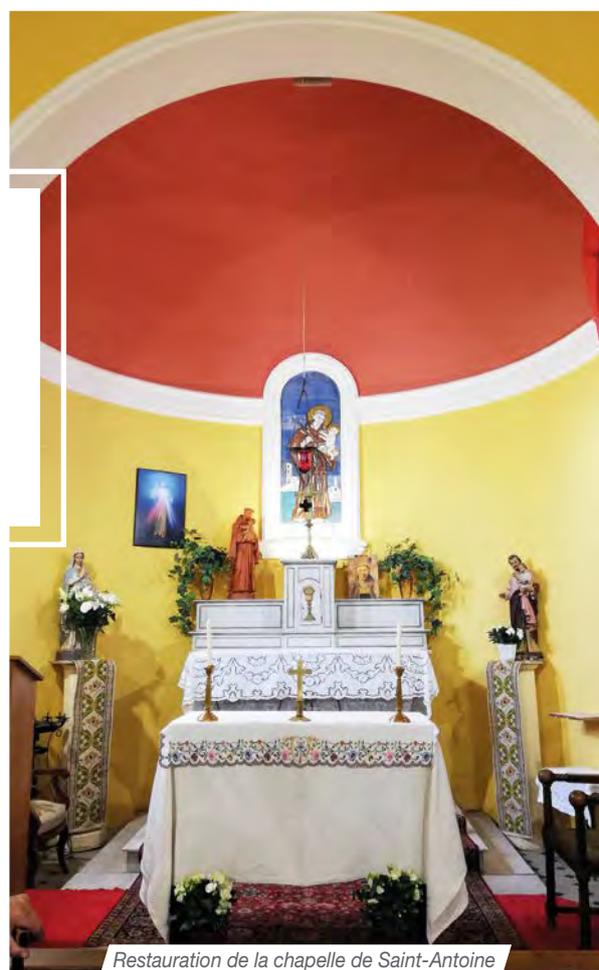
Dévoilement de la plaque en hommage à Louis PERDIGON



Création d'une micro-fôret dans le cadre du dispositif Une Naissance Un Arbre

- Remplacement de projecteurs du boulodrome Gaston De Fontmichel
- Parking Henri Dunant : remplacement des luminaires
- Réfection des grilles des eaux pluviales (Bastide Saint-Michel, chemin des Bastides, chemin des Comtesses et avenue Henri Dunant)
- Chemin du Grand Chêne : réfection de la grille des eaux pluviales
- Carrefour chemins des Mas et des Alouettes : modification du regard d'eaux pluviales
- Chemin des Chèvrefeuilles : réfection de la chaussée
- Écoles : divers travaux
- Salle polyvalente : réfection du mur de l'entrée
- Route de Pégomas : mise en sécurité de la voie et pose d'un ralentisseur

- Chemin des Bastides : réaménagement du parking avec pose de terre végétale
- Chemin Saint-Michel et chemin des Bastides : travaux de sécurisation
- Chemin des Comtesses : création d'un local fermé
- Avenue Henri Dunant : sécurisation, pose de grilles pluviales, réfection d'un trottoir et pose de bordures anti-stationnement
- Chemin des Loubonnières : modification du sens de circulation
- Chemin du Grand Chêne : pose de bordures anti-stationnement
- Route de Pégomas : pose de bordures en bois pour sécuriser le canal
- Chemin de la Chapelle Saint-Antoine : travaux de confortement du mur de soutènement
- Route de Pégomas et au niveau du stade Perdigon : création de deux ralentisseurs
- Chemin des Loubonnières : débouchage du canal principal
- Chemin Saint-Michel : pose de signalétique et création de 4 places de stationnement
- Chemin des Bastides : réfection du parking
- Club Grasse Pétanque : réfection du goudron à l'entrée
- Chemin des Comtesses : pose de grilles pluviales
- Chemin des Castors (entrée pénétrante) : implantation d'un Cédez le passage
- Création d'une micro-forêt dans le cadre du projet Une Naissance, Un Arbre (575 arbres plantés)
- Chemin des Castors : plantation d'arbres
- Chemin des Bastides : plantation d'oliviers
- Déploiement de l'éco-pâturage

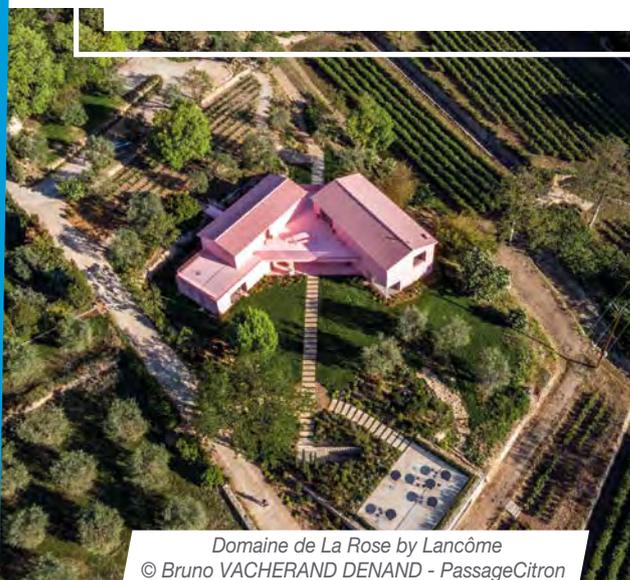


Restauration de la chapelle de Saint-Antoine

- Extension de l'école primaire
- Création d'une zone de Grassois Citoyens
- Place Saint-Jean : déplacement du monument aux morts
- Chemin du Moulin de Brun : travaux de réfection de la voie
- Route de Saint-Mathieu entre la chapelle et le cercle : création d'un passage piéton et d'un trottoir, sécurisation de l'accès à la promenade du canal et du cercle bouliste (Département des Alpes-Maritimes)
- Implantation du Domaine de la Rose de la Maison Lancôme



Extension de l'école de Saint-Mathieu



Domaine de La Rose by Lancôme
© Bruno VACHERAND DENAND - PassageCitron



Intérieur école de Saint-Mathieu



Domaine de la Rose by Lancôme - © Laziz HAMANI

- Église : réparation de l'horloge et des sonneries des cloches
- Inauguration d'une zone de Grassois Citoyens
- Déploiement de l'éco-pâturage
- Lancement des travaux de réhabilitation des Roches Grises (projet privé)
- Espace Saint-Laurent / Sporting Club
 - Inauguration de l'espace Saint-Laurent dédié aux manifestations du hameau comprenant les locaux abritant le club bouliste de Magagnosc
 - Mise aux normes du site
 - Réfection des éclairages extérieurs
 - Création des réseaux d'assainissement
 - Réfection du carrelage du club house



Écopaturage à Magagnosc

- Avenues Pierre Ziller et Auguste Renoir : réfection totale des enrobés (Département des AM)
- Chemin des Chasseurs Alpains : travaux de confortement du talus
- Avenue Saint-Laurent : requalification du tunnel (Département des AM)
- Avenue Lionel Ménager : travaux de confortement
- Avenue Saint-Laurent - Les Roumégons : mise en sens unique avec gestion par feux tricolores et création d'un trottoir piétons et d'une piste cyclable
- Chemin des Fonterines : réfection des enrobés sur 120 mètres linéaires, création d'un réseau d'eau potable, pose de 2 bornes incendie
- Boulevard du Fouon : réfection des réseaux eaux et assainissement, reprise de la chaussée en enrobé
- Place Edmond Dolciani : réfection du mur de soutènement
- Rue de la Libération : réfection du mur de soutènement et reprise des enrobés
- La Lauve : réfection des enrobés de la place
- Avenue Auguste Renoir / Carrefour Louis Cauvin : création de places de parking, réfection des trottoirs, pose d'un nouvel abris bus, mise aux normes des quais de bus
- Avenue Auguste Renoir : création de trois locaux conteneurs pour les ordures ménagères
- École primaire Antoine Maure : réfection de la toiture du réfectoire, travaux et entretien de la cour et des classes, création de places de stationnement aux abords



Église de Magagnosc



Aménagements devant la résidence Les Roumégons



Projet résidence ancien immeuble Les Roches Grises (3F)

- Déploiement de l'éco-pâturage
- Distribution de composteurs
- Installation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques
- Pose d'appareils photo pour lutter contre les incivilités
- Pose d'un distributeur de sacs de déjections canines chemin du Souvenir
- Cimetière Sainte-Brigitte : réfection de la toiture du logement
- Salle polyvalente : travaux de restauration de la toiture
- Salle associative : aménagement et sécurisation du parking
- Cimetière Sainte-Brigitte : rénovation de la stèle des rapatriés d'Afrique du Nord et restauration des croix du Carré militaire par les bénévoles du Souvenir Français

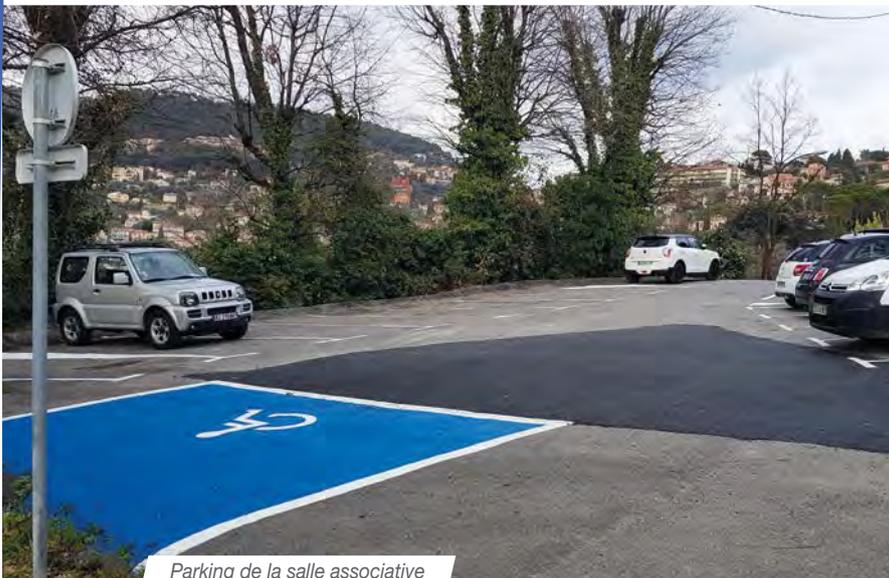


Installation d'une borne à recharge pour véhicules électriques

- Avenue de la Libération : réfection de la chaussée
- Chemin de la Pouiraque : réfection de la chaussée
- Chemin Sainte-Brigitte : sécurisation de la voie
- Giratoire des Marronniers : travaux de sécurisation, création d'îlots et agrandissement des trottoirs
- Montée des Marronniers : reprise du revêtement dégradé



Restauration des croix du carré militaire



Parking de la salle associative



Sécurisation du rond-point de la montée Pouiraque / Marronniers

- Requalification du Jardin de la Fontaine (financée grâce au mécénat)
- Chemin des Hautes Ribes : arrivée de la fibre
- Avenue Guy de Maupassant : travaux de renouvellement des réseaux et création d'un parking de 8 places de stationnement
- Chemin des Basses Ribes : réparation d'une fuite d'eau importante
- Boulevard Schley : réalisation du revêtement (Département des AM)
- Boulevard Belletrud et chemin de Basses Ribes : travaux sur les réseaux d'eaux



Réfection de l'enrobé Chemin des Vacances



Le Jardin de la Fontaine

- Place Saint-François : aménagements
- Vallon des Ribes : intervention du SMIAGE pour entretenir et sécuriser le site
- Rue Jeanne Jugan : construction d'un mur
- Chemin des Vacances : réfection de l'enrobé
- Chemin de Sainte-Anne et chemin des Basses Ribes : mise en sécurité
- Chemin des Aubépinés : travaux de sécurisation et intervention sur le réseau d'eau
- Chemin de la Chapelle : travaux sur le réseau d'eau potable
- École : installation d'une fosse septique et travaux divers



Requalification du boulevard Schley



Création de places de stationnement - avenue Guy de Maupassant

GRASSE PLUS VERTE ET PLUS DURABLE

La Ville de Grasse s'engage dans une transition écologique ambitieuse pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et préserver son environnement. À travers un vaste panel de dispositifs, la Municipalité agit en faveur de la végétalisation urbaine, de la sobriété énergétique, de la gestion durable de l'eau, du développement des énergies renouvelables, de la préservation de la biodiversité, des mobilités douces et de la protection animale. Ces initiatives concrètes participent de la construction d'une ville plus résiliente et respectueuse de la nature.

JARDINS ET NATURE EN VILLE

- Rénovation du Jardin des Plantes, création du Jardin Roure, aménagement du parc Charles Pasqua, création d'un jardin public Roméo DOLLA
- Création d'une micro-forêt de 575 arbres
- Extension du Parc Naturel Départemental de Roquevignon (Département des AM)
- Maintien du label 3 fleurs Villes et villages fleuris
- Plantation d'essences méditerranéennes adaptées au climat local
- Introduction de poissons et de plantes aquatiques dans le bassin du Jardin des Plantes
- Végétalisation du rond-point des 4 Chemins
- Création d'une grainothèque permettant aux habitants d'échanger gratuitement des graines
- Chaque projet de requalification de voirie prévoit un nombre identique voire renforcé du nombre d'arbres implantés

Jardin Roure



Parc Naturel Départemental de Roquevignon



Jardin des Plantes



CAUSE ANIMALE

- Création d'une délégation dédiée à la cause animale
- Interventions de l'association Darwin Forever dans les écoles afin de sensibiliser les plus jeunes à la lutte contre la maltraitance animale
- Réduction de l'îlot ADOMA situé à proximité du secteur Riou Blanquet. Baisse significative du nombre de chats errants et stérilisation des félins restants
- Installation de l'association ASA 06 au refuge du Plan de Grasse
- Signature d'une convention de stérilisation de chats libres avec l'association 30 millions d'amis
- Sauvetage de 200 poules d'élevage intensif, avec l'association Terre de Soleil, adoptées par des Grassois
- Campagnes de captures et stérilisation des chats
- Inauguration de la ferme pédagogique de Sainte-Anne
- Campagne d'information « Animaux en détresse sur la voie publique »
- Campagne de communication pour la lutte contre les déjections canines
- Action de sauvetage de 17 chats
- Régulation des espèces nuisibles par des battues administratives
- Projection du film Flow au cinéma Le Studio
- Installation d'une fourrière provisoire au refuge Terre de Soleil pour une période de 9 mois
- Achat de cages pour les captures de chat
- Création du livre sur les CHATS, avec le dessinateur KRISTIAN
- Exposition de dessins d'enfants à la Villa Saint-Hilaire



Signature de la convention
avec un apiculteur
© CAPG

BIODIVERSITÉ

- Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communal
- Déploiement de l'éco-pâturage pour l'entretien naturel des espaces verts
- Labellisation Territoire Engagé pour la Nature et Ville étoilée
- Mise en œuvre de l'extinction des enseignes et des publicités la nuit
- Création d'un parcours sur la biodiversité au sein du jardin Roméo DOLLA
- Pose de nichoirs pour les oiseaux accompagnés de panneaux pour sensibiliser le grand public
- Installation de dorlotoirs à abeilles solitaires au jardin partagé Les Amis du Bon Marché
- Obtention de la labellisation Refuge LPO pour 3 écoles
- Lutte contre les espèces invasives (moustiques, charançons...)
- Partenariat avec l'éco-organisme ALCOME pour la lutte contre les mégots mal jetés : distribution de cendriers portables, installation de cendriers publics, campagne de sensibilisation, arrêté municipal et identification des zones à risque
- Soutien à l'apiculture avec l'installation de ruchers grâce à la mise à disposition de parcelles communales à des professionnels
- Participation financière de la CAPG au dispositif mis en place par le Département des Alpes-Maritimes pour la destruction de nids de frelons asiatiques, appuyée par une campagne de communication
- Création d'une charte « Sentinelle de la Biodiversité », signée par 5 entreprises des Bois de Grasse

Des initiatives pour tous les publics

- 184 classes sensibilisées et 300 scolaires formés
- Engagement de l'école de Saint-Mathieu dans le programme Éco-École
- 6 sorties nature réunissant 140 personnes avec la LPO et Planète Sciences Méditerranée
- 24 formations Jardinons Ensemble (278 personnes)
- Organisation des soirées Les Nocturnes du Pays de Grasse
- Ateliers, expositions et conférences sur la biodiversité dans le réseau Bibliothèque et Médiathèques



Boxyclettes © CAPG



Solexyclettes © CAPG

MOBILITÉS DOUCES

- Réhabilitation des traverses urbaines pour encourager et faciliter les déplacements à pieds
- Création de La Bicyclette du Pays de Grasse : 100 Vélos à Assistance Électrique à la location pour 32€/mois
- Création de stationnements Boxyclettes
- 4 stations Solexyclettes à Grasse pour 20 VAE en libre-service
- 63 bornes de recharge électrique Wiiiz
- Ouverture de la Maison de la Mobilité
- Renouvellement de la DSP de transport en commun comprenant une évolution du réseau, la construction d'un nouveau dépôt de bus et l'acquisition de véhicules électriques
- Concertation publique pour la création d'un Bus à Haut Niveau de Service reliant Grasse et Mouans-Sartoux grâce à une ligne de transport en commun 100% électrique
- Prise en charge jusqu'à 100% des frais d'abonnement aux transports en commun pour les agents municipaux
- Renouvellement de la flotte municipale avec des véhicules à faibles émissions ou électriques



Assises de l'Agriculture du Pays de Grasse - © CAPG

AGRICULTURE LOCALE ET ALIMENTATION DURABLE

- Tenues des rencontres agricoles et environnementales du Pays de Grasse
- Lancement et animation du Projet Alimentaire Territorial
- Organisation des Assises de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Signature d'une délégation de service public pour la restauration collective avec des engagements forts : minimum 50 % de produits durables, dont 20 % issus de l'agriculture biologique, part des produits bio (30 % la première année, 60 % à terme), locaux (42,2 % dans un rayon de 150 km) et certifiés.
- Partenariat avec l'AFPJR pour l'exploitation d'une parcelle agricole de 4 hectares



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Solarisation des courts de padels zone sportive de la Paoute

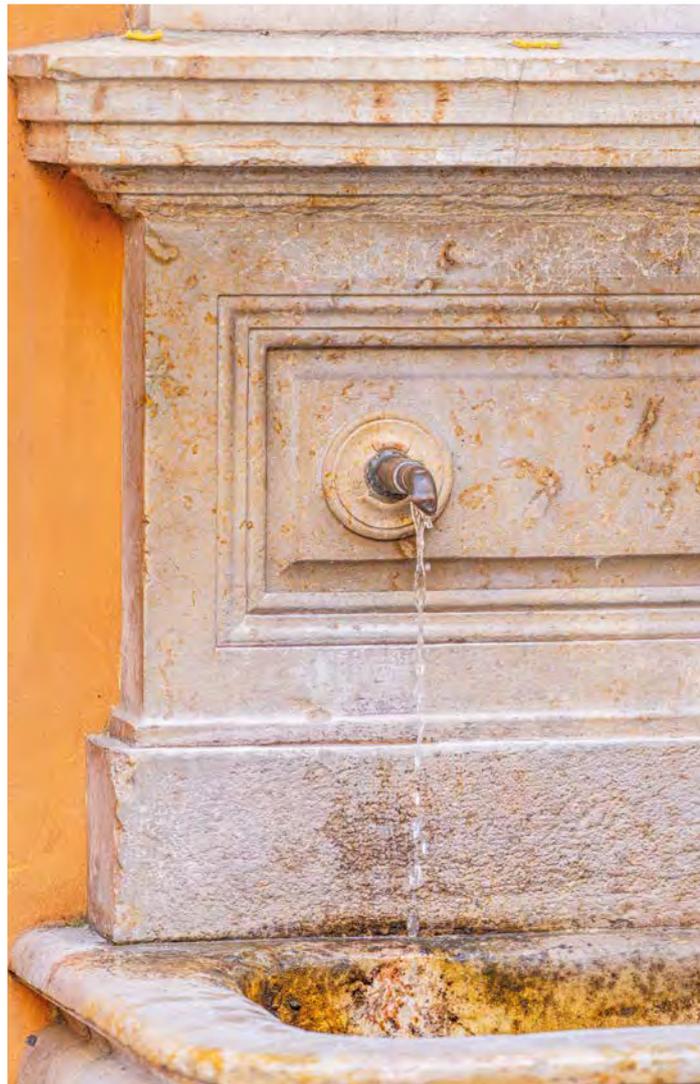
- Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Inauguration de la centrale photovoltaïque de la base sportive de la Paoute suite au renforcement de la charpente portée par la Ville de Grasse et l'installation des panneaux solaires financée par la SEM Green Energy (Département des AM)
- Lancement de la consultation pour l'installation d'ombrières solaires sur le parking de covoiturage du stade Jean Girard pour alimenter les bâtiments communaux dans un rayon proche grâce à la mise en œuvre d'une boucle d'autoconsommation patrimoniale
- Réalisation d'une étude sur le potentiel hydroélectrique sur les installations du Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Mise en place d'un marché global de performance énergétique pour moderniser l'éclairage public (parc 100% LED - 60% d'économies d'énergie)
- Réalisation de travaux dits à gain rapide au sein des écoles communales
- Mise en place de l'extinction nocturne
- Grasse lauréate de plusieurs appels à projets, en groupe avec d'autres collectivités, permettant le cofinancement d'actions de maîtrise de l'énergie sur le patrimoine communal ainsi que la mise en réseau des acteurs territoriaux
- Déploiement d'un plan de sobriété énergétique au sein des bâtiments communaux en abaissant les températures
- Réduction de l'éclairage festif

GESTION DES DÉCHETS

- 1107 composteurs individuels et 45 lombricomposteurs distribués
- 395 personnes formées au lombricompostage
- 63 bornes connectées Cliink
- Poursuite du travail de réaménagement des points de collecte en regroupement et en apport volontaire
- Création d'un site de compostage collectif au Plan de Grasse et aux Bois de Grasse
- Accompagnement à la création d'un site de compostage partagé dans les collèges de l'Institut Fénelon et Les Jasmins
- Réunions dans les quartiers sur l'interdiction du brûlage des déchets verts et présentation des dispositifs alternatifs



MAITRISE DE L'EAU

- Création d'une unité de traitement des eaux de la Foux (CAPG)
- Remise en service des fontaines avec des circuits d'eau en boucle fermée
- Expérimentation d'un arrosage intelligent au Jardin des Plantes
- Installation de systèmes de récupération des eaux de pluie au sein des écoles et des crèches
- Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable et d'assainissement (CAPG et SIEF)

ENGAGÉS SUR TOUS LES TERRAINS

En soutenant les clubs, en organisant des rencontres, en modernisant ses infrastructures et en mettant en avant les athlètes issus du territoire, la Mairie s'attache à faire de la pratique sportive un pilier de la vie locale, accessible à tous et vecteur de lien social.



La flamme olympique à Grasse

LES FAITS MARQUANTS

- Accueil de la flamme olympique
- Obtention du label Terre de Jeux 2024
- Réfection de la piste d'athlétisme du stade Perdigon
- Remplacement de la pelouse synthétique du stade de la Bastide (CAPG)
- Extension du Parc Naturel Départemental de Roquevignon (Département des AM)
- Accompagnement de la solarisation des courts couverts de tennis et des pistes de padel sur le site de la Paoute (Département des AM et All In Academy)
- Restructuration en cours de la piscine Altitude 500 (CAPG)
- Création de la course pédestre en relais Grasse par hameaux, hommage à Gabriel GUALLINO





Piste d'athlétisme du stade Perdigon

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS ET ACCOMPAGNER LE TISSU ASSOCIATIF

- Création des rencontres du monde sportif avec les associations
- Rassemblement des 2 clubs de football locaux, l'USPG et le RCG sous la bannière d'un club unique sur le territoire communal
- Célébration du centenaire de l'US Plan de Grasse
- Création d'une aire engazonnée avec parcours de course et marche sur le site de Perdigon
- Réhabilitation du stand de tir
- Réfection des terrains de boules à Saint-Jacques
- Remise en état du boulodrome Gaston de Fontmichel
- Trinquet : étanchéité de la toiture, ainsi que réfection des vestiaires et du hall d'accueil
- Réfection du terrain de rugby de Perdigon et mise aux normes fédérales du site
- Création d'un terrain annexe à Perdigon
- Réfection de la salle de musculation sous le Cours
- Installation au Plan de Grasse du hangar 21 (privé)
- Installation à la Marigarde du foot à 5 en salle (privé)
- Création en régie d'un terrain de beach-volley sur la base sportive de la Paoute
- Création d'une rampe pour faciliter l'accès au tennis club de la Chênaie
- Montée en gamme du club de pétanque Sporting Club de Magagnosc



Base sportive de la Paoute - Tennis et padels

- Remplacement des mats d'éclairage et des luminaires du stade Perdigon
- Modernisation de l'éclairage de la salle de pelote du Trinquet
- Décoration du city stade situé avenue de Provence avec une fresque de l'artiste Nasty
- Inauguration du court de tennis Daniil MEDVEDEV situé dans l'enceinte du stade Chilette (en partenariat avec le collectif We are Etandard et Lacoste)
- Création du trophée MPE des présidents de pétanque
- Accompagnement de la construction de 2 pistes de padel au tennis Altitude 500 (association et ses partenaires)
- Création à venir d'une salle de sport et d'un dojo au collège Carnot (Département des Alpes-Maritimes)



Urban DH

© Vincent SAVERINO

DES RENDEZ-VOUS SPORTIFS FÉDÉRATEURS

- Grasse Olympiades
- 6^{ème} Collégiades de la Ville de Grasse
- 3^{ème} édition de la course en relais Grasse par Hameaux
- 12^{ème} Mondial parfumé de boules carrées
- 1^{ère} course solidaire Courir en Rose
- 10^{ème} édition de Grasse Urban Downhill
- 6^{ème} édition des Grasse Campus Games

UNE CULTURE VIVANTE ET ACCESSIBLE À TOUS

La Ville de Grasse place la culture au cœur de son développement, convaincue qu'elle est un moteur essentiel d'épanouissement personnel et collectif, mais aussi un levier de dynamisme et de renouveau pour le territoire. Dans cet objectif, les structures travaillent en synergie avec la direction des affaires culturelles et s'attachent à décliner des actions variées à destination de tous les publics.



Festival de street art Poésie urbaine



Lancement de la campagne de souscription Mécénons le patrimoine grassois avec la Fondation du Patrimoine



LA MAISON DU PATRIMOINE LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Tous les ans : 330 médiations organisées pour les établissements scolaires, 7500 visiteurs accueillis à la Maison du Patrimoine, 80 visites de groupes.

- Restauration et rattachage du retable de la Visitation
- Édition de l'ouvrage La magie d'un terroir par A. RASPATI et G. BENALLOUL (VAH)
- 255 dossiers de travaux suivis en Site Patrimonial Remarquable
- Création d'un parcours d'interprétation du patrimoine avec panneaux explicatifs sur l'histoire et l'architecture des principaux sites patrimoniaux du cœur de ville
- Élaboration du Guide des couleurs de la commune (en cours)
- Mise en place d'un parcours d'art contemporain H-TAG en cœur de ville
- Plan de sauvegarde des œuvres d'art de la Cathédrale Notre-Dame du Puy
- Participation au concours Le plus grand musée de France pour restaurer les portes de la Cathédrale Notre-Dame du Puy
- Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) : le projet scientifique et culturel a été validé et les procédures pour le choix d'un scénographe et la réalisation des espaces muséales ont été lancées

LES FAITS MARQUANTS

- Création du Centre de Recherche et de Développement Culturel
- Ouverture de la Médiathèque Charles Nègre
- Lancement de deux campagnes de souscription « Mécénons le patrimoine grassois »
- Le Pays de Grasse labellisé 100% EAC (1800 actions organisées entre 2023 et 2024)
- Modernisation de la salle de spectacle Le Plongeur Espace Culturel Altitude 500
- Organisation du Salon du Livre d'Histoire
- Création du festival d'art urbain Poésie Urbaine
- 50^{ème} anniversaire du Conservatoire de Musique en 2025

LES ARCHIVES COMMUNALES

- 7 expositions (1 à 2 expositions par an)
- Mise en ligne des archives communales sur le Portail France Archives
- Mise en œuvre de l'archivage électronique (2025-2026)



Médiathèque Charles Nègre



SALON DU LIVRE D'HISTOIRE

PALAIS DES CONGRÈS
25 > 27 avril



ENTRÉE LIBRE

#bouquetdhistoires



Salle modernisée - Le Plongeur - ECA 500

LE PLONGEUR ESPACE CULTUREL ALTITUDE 500

Rénovée en 2023, la salle de spectacle Le Plongeur rayonne à l'échelle départementale :

- 10 000 spectateurs
- 6 résidences d'artistes
- 70 rendez-vous organisés
- 1 festival de musique de chambre
- 2200 bénéficiaires d'actions EAC
- 7 associations résidentes à l'année
- 20 enregistrements audio dédiés à la création musicale

LE CINÉMA LE STUDIO

- 10 000 spectateurs
- Création de projections spécifiques en lien avec le calendrier événementiel de la Ville et la programmation portée par les associations cinéphiles

LE SOUTIEN AUX ARTISTES

- La Municipalité s'associe aux collectifs d'artistes présents en cœur de ville et les accompagne dans la promotion et l'organisation de leur événement qui participent de la redynamisation du cœur de ville
- Installation de la compagnie de danse Hervé KOUBI au sein de l'espace chorégraphique Chiris (mai 2025)

MUSÉES DE FRANCE

- Musée International de la Parfumerie : plus de 106 000 visiteurs par an
- Musée d'Art et d'Histoire de Provence : plus de 10 000 visiteurs par an
- Villa-musée Jean-Honoré Fragonard : plus de 2700 visiteurs par an

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE ET PATRIMONIALE

La Médiathèque Charles Nègre, la Villa Saint-Hilaire et l'annexe de Saint-Jacques constituent le réseau de lecture publique et patrimoniale de la Ville de Grasse qui compte 8 309 adhérents issus de Grasse et de son pays. Expositions, ateliers, animations, concerts sont organisés tout au long de l'année en complément de la tenue d'événements nationaux déclinés localement (Printemps des Poètes, Semaine de la Francophonie et de la Langue française, Semaine de la Petite Enfance...).

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

- 471 élèves / 29 professeurs / 25 disciplines / 422 élèves accompagnés dans le cadre des écoles chantantes
- Ouverture de la classe à horaires aménagés musicales à partir du CE1 jusqu'à la 3^{ème} et gratuité de la CHAM pour les nouveaux élèves
- Organisations d'événements et large programmation déclinée dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la structure en 2025



Spectacle de la compagnie Hervé Koubi

ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS

La Mairie de Grasse veille à accompagner les jeunes tout au long de leur parcours éducatif et citoyen, en leur assurant un environnement scolaire épanouissant et en leur offrant les ressources nécessaires pour apprendre, s'informer, se divertir et s'impliquer activement dans la vie de la cité.



Distribution des dictionnaires aux CM2

- Poursuite de l'appel à projets Cité Rêves
- Développement de la manifestation Grasse aux Jeunes
- Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes
- Création du Passeport du Civisme (31 classes participantes en 2025, soit 740 élèves)
- Distribution de dictionnaires pour les élèves de CM2
- Distribution de l'ouvrage *Le Labyrinthe des Secrets* valorisant le patrimoine grassois
- Organisation d'une conférence sur le harcèlement scolaire
- Création du dispositif Copains Bienveillants au sein des écoles
- Distribution du guide de la rentrée en 6^{ème} dans les classes de CM2
- Organisation des Olympiades de la Jeunesse
- Activités dédiées dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC)
- Dotation de tablettes numériques pour chaque école élémentaire
- Délivrance d'un livret citoyen et de la première carte d'électeur aux jeunes ayant 18 ans
- Participation de la jeunesse aux cérémonies patriotiques organisées par la Mairie



Passeport du civisme



Conseil Municipal des Jeunes

UNE CITÉ ALTRUISTE ET BIENVEILLANTE

Dans un monde en constante évolution, la Ville de Grasse, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, s'emploie à bâtir une cité altruiste et bienveillante, soucieuse du bien-être de chacun.



Maison des Alpes-Maritimes bd Carnot



La Rotonde embellie

- Ouverture de la Maison du Département qui centralise des services essentiels pour les familles
- Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) par le CCAS
- Rénovation de l'accueil de nuit
- Création d'un accueil de jour
- Collecte de vêtements, de matériels et de denrées alimentaires pour les réfugiés ukrainiens
- Suivi des familles ukrainiennes installées sur la commune
- Départ de convois contenant de l'aide humanitaire vers l'Ukraine
- Collecte de vêtements, de matériels et de denrées alimentaires pour les sinistrés des vallées de la Roya
- Pièce de théâtre avec le Département pour accompagner les aidants
- Conceptualisation d'une mallette olfactive multi sensorielle avec l'École Supérieure du Parfum
- Signature de la charte sur le handicap
- Création d'une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme à l'école Henri Wallon
- Partenariat renouvelé avec l'ESAT de Saint-Antoine pour l'entretien des cimetières
- Grasse, ville ambassadrice du don d'organes
- Installation des Restos du Cœur au sein de la Villa Guérin
- 72 familles accompagnées dans le cadre du Programme de soutien aux familles
- Un soutien logistique et financé appuyé en faveur du tissu associatif (1 416 930€ de subventions inscrits au budget 2025)
- Déménagement de la Maison des Associations, salle sous le Cours, située allée des Bains
- Création de l'association Grasse Activités Seniors
- Organisation de nombreux repas à thème, d'activités diversifiées, d'initiatives en lien avec les événements portés par la Mairie
- Reprise des voyages pour les séniors
- Organisation de concerts avec le Département des Alpes-Maritimes
- Mise en place de thés dansant le dimanche après-midi
- Organisation du repas de Noël des aînés dans les hameaux
- Création d'un terrain de pétanque pour les adhérents de l'OMRG
- Consolidation du dispositif d'animation seniors isolés à domicile qui vise à lutter contre les problématiques d'isolement et à favoriser les liens sociaux



Villa Guérin

VOTRE PROTECTION, EN TOUTES CIRCONSTANCES

Compte tenu des défis majeurs que doit affronter notre société sur les plans climatique et sanitaire, les équipes de la Ville, de la CAPG et des structures associées redoublent d'efforts pour veiller à la sécurité de tous, identifier les risques et mettre en place des mesures préventives adaptées.



Centre de vaccination - Covid 19

VEILLER SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION

- Création d'une mutuelle communale pour les Grassois (juin 2025)
- Inauguration des nouvelles Urgences du Centre Hospitalier de Grasse (CHG)
- Accompagnement à la création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays de Grasse
- Installation de deux maisons de santé pluri professionnelles labellisées par l'ARS (privé)
- Mise en place d'un disque de stationnement pour les professionnels de santé libéraux en centre-ville
- Déploiement de 32 défibrillateurs
- Grande campagne d'information avec Jean Louis PARIS pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose
- Création d'une course solidaire pour Octobre Rose (1^{ère} édition en 2025)
- Mise en place et suivi des campagnes de vaccination contre le papillomavirus auprès des élèves de 5^{ème}
- Campagne de communication pour prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales en lien avec le Barreau de Grasse
- Sensibilisation de la population dans le cadre du plan canicule
- Accueil de congrès et de rendez-vous médicaux
- Actions de sensibilisation renouvelées sur la santé mentale
- Mise en œuvre d'un arrêté pour interdire l'usage du protoxyde d'azote sur la voie publique et protéger notamment les jeunes publics

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE FACE AU COVID-19

Dès le soir de l'élection municipale du 15 mars 2020 et le confinement de la population, Jérôme VIAUD a donné toutes instructions afin d'assurer la protection des habitants, de réorganiser les services communaux, d'accueillir les enfants des personnels prioritaires durant les périodes de confinement, d'accompagner les professionnels de santé et de protéger les publics les plus vulnérables.

- 40 000 masques confectionnés et distribués à la population
- 159 enfants de personnels prioritaires accueillis
- Armement d'un centre de vaccination du 25 janvier 2021 au 11 mars 2022
- 80 548 injections réalisées
- 110 professionnels de santé mobilisés
- Plus de 100 agents missionnés



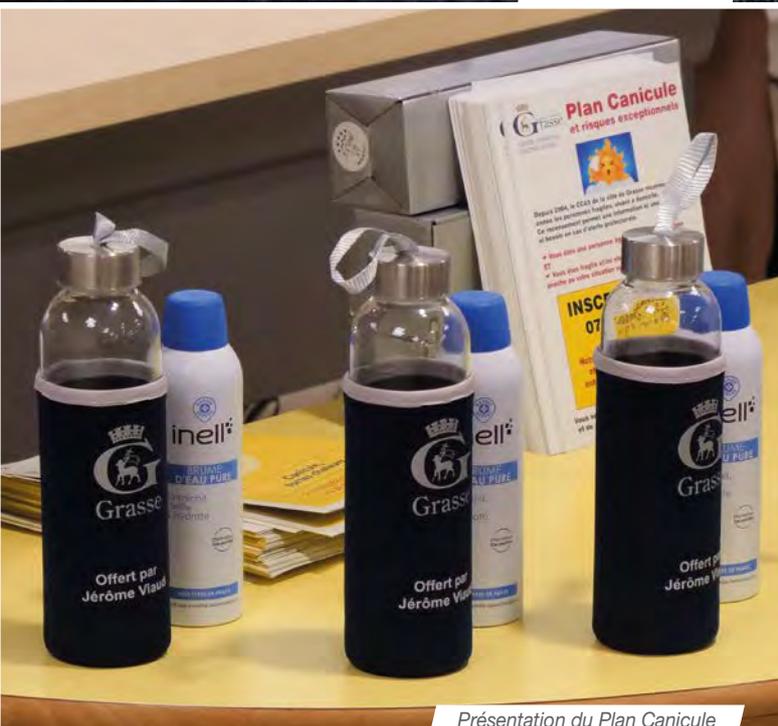
Fabrication de masques au Palais des Congrès durant la pandémie



Vaccination - Covid 19

ANTICIPER LES RISQUES NATURELS

- Réalisation d'une campagne de mesure et d'analyse du radon dans les crèches et les écoles communales
- Mise en place d'une cartographie des terrains soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD) et renforcement de l'information auprès des propriétaires fonciers concernés
- Installation d'une troisième sirène d'alerte au Plan de Grasse
- Plusieurs caméras de surveillance installées à proximité du grand vallon par le SMIAGE
- Création d'une Réserve Intercommunale de Sécurité Civile
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Exercices de sécurité organisés en lien avec les services de l'État
- Dans le cadre de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) confiée à l'intercommunalité, différentes interventions ont eu lieu pour entretenir et aménager les cours d'eau présents sur la commune
- Communication renforcée autour des risques majeurs auprès de la population
- Campagne d'information accrue pour les inscriptions sur l'automate d'appel GEDICOM qui permet d'alerter la population
- Création d'une affiche réglementaire avec les consignes des comportements à adopter
- Refonte du Plan Communal de Sauvegarde pour suivre l'évolution du changement climatique entraînant des événements de plus en plus fréquents et intenses



Présentation du Plan Canicule

SERVIR LES GRASSOIS AU QUOTIDIEN



Réunion publique
Rencontre d'avenir - La sécurité



Déménagement du service de l'Etat civil

UN MAIRE ET DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- 37 revues de quartiers organisés entre 2021 et 2025
- Organisation d'une réunion annuelle thématique pour les Grassois, Les Rencontres d'avenir
- Tenue de réunions publiques pour associer les habitants aux grands projets (Zac Martelly, BHNS, requalification des Fleurs de Grasse, etc.)
- Lettre d'information trimestrielle Grasse Citoyenne
- Édition de la gazette Martelly et site internet dédié
- Un site internet refondu et modernisé

En moyenne, tous les ans :

- 1800 personnes reçues par le Maire à l'Hôtel de Ville
- 9600 courriers instruits par les services municipaux
- + de 3000 correspondances adressées aux administrés
- + de 1300 courriers émanant du Cabinet du Maire

LES FAITS MARQUANTS

- Durant la pandémie et les périodes de confinement, les services à la population essentiels sont restés accessibles au public
- Un parc constitué de 5 machines biométriques pour la délivrance des titres d'identité et acquisition d'un dispositif portable pour les publics ne pouvant se déplacer
- Ouverture à temps complet de la mairie annexe de Saint-Antoine pour effectuer ses démarches et ses titres d'identité
- Application du changement de nom de famille simplifié
- Création d'un jardin du souvenir au cimetière de Plascassier
- Création d'un nouveau carré des enfants au cimetière de Sainte-Brigitte
- Rénovation du carré militaire en partenariat avec le Souvenir Français

DES SERVICES PUBLICS PLUS PERFORMANTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

La Ville de Grasse a entrepris une profonde modernisation de ses services à la population qui, dans le cadre des travaux de restauration de l'Hôtel de Ville, occupent désormais des espaces plus agréables, composés de mobilier neuf et respectant la confidentialité des échanges. Dans ce même esprit, la prise de rendez-vous a été mise en place pour améliorer l'accueil du public et éviter des temps d'attente trop longs. Les horaires ont également été élargis permettant de recevoir les administrés de 8h à 17h du lundi au vendredi et le samedi matin de 9h à 12h. Compte tenu de la digitalisation des usages, l'ensemble des demandes d'actes d'état civil et des inscriptions sur les listes électorales est dématérialisé.

- Paiement par carte bleue pour l'achat ou le renouvellement des concessions funéraires
- Création d'une mutuelle communale (juin 2025)
- Dématérialisation des inscriptions scolaires
- Ouverture de la Maison du Département qui centralise des services essentiels pour les familles
- Désignation d'un nouveau délégué du service public, pour la restauration collective (écoles communales, crèches, portage des repas à domicile)
- Mise en place d'une délégation de service public pour la gestion des accueils de loisirs avec l'Institut de Formation de l'Animation et de Conseil (IFAC)
- Campagnes de vaccination gratuites au sein du service d'Hygiène et de Santé

Création d'un crématorium (début des travaux de construction en 2026)

IDENTITÉ GRASSOISE

RÉVÉLÉE ET PERPÉTUÉE

Tout au long du mandat, la Municipalité a veillé à affirmer l'identité grassoise à travers une politique globale de transmission et de valorisation des éléments constitutifs de notre histoire. Les commémorations patriotiques, le soutien au monde combattant, le renforcement des liens intergénérationnels, la mise à l'honneur des figures locales, sont autant d'actions entreprises visant à perpétuer les héritages et à faire vivre les traditions.



Libération de Grasse

LES FAITS MARQUANTS

- Célébration des 80 ans de la Libération de Grasse
- Organisation des Assises du Monde Combattant et Patriotique
- Signature officielle de la charte CIEUTA MISTRALENCO
- Participation des écoliers grassois aux cérémonies patriotiques, expositions dans les collèges et les lycées, ateliers intergénérationnels
- Mise à l'honneur de personnalités locales ayant marqué l'histoire de notre cité ou de la Nation à travers des hommages publics : square Charles PASQUA, square André BORGIOLO dit BORLY, bronze à l'effigie de Pierre DE COUBERTIN, Plaques commémoratives en l'honneur de Louis PERDIGON, Jean François RICORD ou encore Pierre et Michel APPOLOT
- Participation des associations Leï Baisso Luserno et Sou Fassum Grassenc au Salon International de l'agriculture en 2025 aux côtés du Département des AM et de la Ville de Grasse

GRASSE RECONNUE CITÉ MISTRALIENNE

La Ville de Grasse a officialisé son attachement à la culture provençale en obtenant le 3 février 2024 la reconnaissance de Cité mistralienne par l'association le Félibrige, fondée en 1854 par Frédéric Mistral. Cette distinction vient saluer l'investissement de la collectivité en faveur du patrimoine immatériel régional. Dans ce cadre, plusieurs actions de médiation culturelle sont proposées à destination des habitants comme des visiteurs. Des visites thématiques ainsi que des animations pédagogiques pour les publics scolaires sont régulièrement organisées par les guides-conférenciers du service Ville d'art et d'histoire. Le Conservatoire contribue également à faire vivre les traditions musicales, notamment à travers son ensemble



Lou fassum



Signature avec le Félibrige



Hommage à Pierre de COUBERTIN



Cérémonie patriotique

de musique traditionnelle, lors d'événements populaires tels que la Marche aux flambeaux ou la Fête de la Musique. Par ailleurs, le groupe Leï Baisso Luserno perpétue les danses et coutumes provençales durant les manifestations emblématiques de la cité. D'autres acteurs associatifs, tels que Mély Mélo, Les Amoureux du Vieux Grasse ou encore Lou Fassum Grassenc avec sa célèbre recette du chou farci grassois et son repas de rue de l'Oratoire, participent activement à l'expression et la perpétuation des valeurs de la Provence. À travers la signature de cette charte, la Ville de Grasse s'engage à poursuivre activement ce travail de promotion et de transmission.



EXPRE/SSION

DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNIONS PUBLIQUES

Prochain Conseil Municipal

Le mardi 24 juin 14h30

Palais des Congrès

Prochain Conseil Communautaire

Le jeudi 26 juin à 14h

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse



GROUPE DE MAJORITÉ

GRASSE DYNAMIQUE



ANIMER GRASSE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

confiance pour poursuivre la mutation de notre ville dans le respect de son identité. Si cinq années de ce mandat se sont écoulées, ce sont en réalité onze ans d'actions concrètes qui ont fait évoluer la cité et qui l'ont rendue plus belle, plus pratique, plus durable et plus solidaire.

Le bilan de mandat présenté aux Grassois liste ainsi les grands projets menés, rappelle les engagements pris et fait état des principales avancées enregistrées. Embellissement et sécurisation de l'espace public, requalification des voiries, modernisation des équipements, valorisation de nos patrimoines, développement de l'offre culturelle et sportive, les résultats sont tangibles et mesurables dans de nombreux domaines. Au-delà des chantiers d'envergure et des aménagements visibles dans le centre comme dans les quartiers, nous avons fait le choix d'impulser une nouvelle dynamique dans le secteur de l'événementiel, convaincus qu'une ville ne rayonne pleinement que lorsqu'elle est vivante et animée. Pour cela, nous nous sommes attachés à étoffer la programmation annuelle, avec la création de rendez-vous fédérateurs et la montée en gamme des manifestations emblématiques de la cité des parfums. Marchés, expositions, fêtes populaires, rendez-vous culturels et sportifs, constituent autant d'occasions de se retrouver autour de nos traditions, de nos savoir-faire et de promouvoir un art de vivre singulier. Toute l'année, Grasse s'anime grâce à l'implication à nos côtés des associations, des commerçants, des artisans, des artistes, des bénévoles et du

secteur privé. Ensemble, nous veillons à bâtir une cité qui unit, qui consolide les liens et qui renforce un sentiment d'appartenance fort. ExpoRose, événement phare de ce mois de mai, illustre parfaitement cette ambition : rassembler toutes les générations, attirer des visiteurs venus de tout le pays et célébrer avec fierté l'identité grasseoise. Cette année encore, nous espérons que l'affluence sera belle et que la Capitale Mondiale du Parfum fleurie et sublimée saura contenter touristes et locaux. Ensemble, nous poursuivons avec constance et volontarisme notre action au service d'une ville toujours plus attractive et dynamique.

Jérôme VIAUD

Valérie COPIN - Christophe MOREL - Aline BOURDAIRE - François ROUSTAN
Catherine BUTTY - Gilles RONDONI - Claude MASCARELLI - Nicolas DOYEN
Nicole NUTINI - Ali AMRANE - Muriel CHABERT
Marie-Madeleine GUALLINO - Cyril DAUPTHOUD - Anne-Marie DUVAL
Jean-Marc GARNIER - Dominique BOURRET - Marie CHABAUD
Roger MISSENTI - Mélanie ZARRILLO - Philippe BONELLI
Annie OGGERO-MAIRE - Karine GIGODOT - Serge PERCHERON
Laurence COSTE - Richard KISS - Franck BARBEY
Jeannette GISQUET - Jean-Pierre BICAIL - Jocelyne BUSTAMENTE
Jean-François LAPORTE - Stéphanie MANDREA - Charles FERRERO
Levanna CALATAYUD - Alexandre GAIFFE - Cédric CAMPAGNO

Le groupe de la Majorité - GRASSE DYNAMIQUE



**EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION
GRASSE À TOUS - ENSEMBLE ET AUTREMENT**

TRANSPORTS SILLAGES : ALERTE SUR LA GESTION MARFINA-MOVENTIS

La situation sociale chez Moventis, délégataire des transports publics Sillages, entre en zone critique.

Le principal syndicat des travailleurs a déclenché une « alarme sociale » qui est un dispositif permettant d'engager une concertation immédiate entre la direction et les représentants des salariés afin de traiter des problèmes pouvant mener à un conflit.

Dans une lettre adressée le 15 avril à M. Viaud, président de la CAPG, Paul Euzière a dressé le tableau : dialogue social piétiné, dérives managériales, dépenses injustifiées...

Parmi les faits relevés : un sureffectif injustifié dans l'encadrement, le flou autour de pénalités financières et des ruptures d'approvisionnement de pièces détachées dues à des impayés. S'ajoutent des décisions unilatérales -embauches, promotions douteuses, accidents du travail non déclarés aux élus- révélant une opacité inquiétante. Tout cela avec, sur le fond, un refus constant de dialogue avec les représentants élus du personnel.

Cette dérive survient alors que Moventis a affiché en 2023 un déficit de 1,5 million €.

Il est de l'intérêt général d'éviter que le climat social ne se dégrade encore et que, excédés, les chauffeurs ne soient à nouveau conduits à recourir à la grève.

Nous demandons des actes : transparence sur les finances, respect des représentants du personnel et des organismes paritaires.

Une Délégation de Service Public n'est pas un chèque en blanc.

Il en va de la crédibilité de la CAPG et de la qualité du service public due à tous les usagers des transports publics dans l'Agglomération.

Paul EUZIÈRE
Magali CONESA - Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL - Nora ADDAD
GRASSE À TOUS-ENSEMBLE ET AUTREMENT
grasseatous@yahoo.fr



**EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION
GRASSE D'ABORD**

ILS N'EN ONT JAMAIS ASSEZ. NOUS PAYONS TOUJOURS PLUS. MAIS POUR QUEL RÉSULTAT ?

En 2014, M. VIAUD expliquait que la pression fiscale était bien trop élevée à Grasse.

La main sur le cœur il promettait aux Grassois de ne jamais augmenter les impôts.

La réalité des chiffres :

- En **2014**, les Grassois payaient **29,2** millions d'euros.
- En **2025**, ils paieront **40** millions d'euros.
- En **2029**, M. VIAUD prévoit de monter la fiscalité à **45** millions d'euros selon les chiffres qui apparaissent très officiellement dans le prévisionnel du budget 2025.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le cumul des augmentations pratiquées sur **15 ans** par M. VIAUD, de 2014 à 2029 (dans l'hypothèse d'une réélection en 2026) atteint le chiffre vertigineux de **106** millions d'euros.

Et pour quel résultat ?

Myriam LAZREUG - Avocat - Droit des Affaires - Conseiller Municipal
Stéphane CASSARINI - Docteur-Ingénieur de l'École des Mines de Paris
Conseiller Municipal - Conseiller Communautaire
Patrick ISNARD - Président de SAS - Conseiller Municipal
Conseiller Communautaire
GRASSE D'ABORD

Années	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Impôts payés par les Grassois (en millions d'€)	29,2	29,5	30,3	30,7	31,3	32	32,6	33,5	34,3	38	39,5	40	41,2	42,4	43,7	45
Différence par rapport à 2014 (en millions d'€)	0	0,3	1,1	1,5	2,1	2,8	3,4	4,3	5,1	8,8	10,3	10,8	12	13,2	14,5	15,8
Cumul (en millions d'€)	0	0,3	1,4	2,9	5	7,8	11,2	15,5	20,6	29,4	39,7	50,5	62,5	75,7	90,2	106



GESTION VIAUD : ALERTE ROUGE !

Pénalités énormes pour récupérer la gestion des parkings :
Merci JV!

et plus encore...

Un changement radical de cap s'impose.

- Frais de personnel qui explosent à la médiathèque : Merci JV !
- Appartements de fonction : Merci JV !
- Budgets annexes qui gonflent : Merci JV !

Jean-Paul CAMERANO
Conseiller Municipal
Camerano.pourvous@gmail.com